Tous ceux qui vraiment, de tout coeur, veulent voir fleurir la religion catholique et la société, défendues par le talent et la presse, que ceux-là protègent de leurs libéralités la fécondité de la presse chacun proportionnant ses largesses à sa fortune. Les soldats de la presse ont absolument besoin de ces secours, sans lesquels leurs travaux n'auraient que des fruits incertains et chétifs.

LEON XIII

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

C'est notre ardent désir que les fidèles s'abonnent aux journaux vraiment catholiques, et qu'ils les soutiennent de toutes façons, que le cl[...] les encourage et travaille à le [...]fusion. Il n'y a peut-être pas, à [...]re actuelle, de moyen plus ef-f[...] de défendre la cité du bien que [...]r, par notre confiance et nos [...]rs opportuns, les journalistes [...]liques à repousser toutes les [...]ues parties de la cité du mal.

1er Concile plénier de Québec.

R. P. Provincial 9916—110e rue (c)

28ième année PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 18 mai, 1938 NO. 8.

M. L'ABBE J.-A. THERIAULT, PRELAT DOMESTIQUE DE SA SAINTETE

Investiture aujourd'hui même

CETTE INVESTITURE COINCIDE AVEC LE 35ème ANNIVERSAIRE DE SON ORDINATION SACERDOTALE, ET AVEC LE 35ème ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA PAROISSE DE MONTMARTRE DONT IL EST LE PREMIER PASTEUR

UN HONNEUR BIEN MERITE

MONTMARTRE. — Les paroissiens de Montmartre sont aujourd'hui dans la joie. Leur dévoué pasteur, M. l'abbé J.-A. Thériault, reçoit l'investiture comme Prélat Domestique de Sa Sainteté, des mains de Son Excellence Mgr P.-H. Monahan, archevêque de Régina.

Cette investiture coïncide avec le 35ème anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Thériault, et avec la 35ème aniversaire de la transformation de la petite colonie de Montmartre en paroisse. Et, de cette paroisse, M. l'abbé Thériault fut et reste le premier pasteur.

C'est en effet en 1903 que M. l'abbé Thériault, après avoir reçu le diaconat et la prêtrise des mains de Son Excellence Mgr A. Langevin, O.M.I., archevêque de Saint-Boniface, fut envoyé pour fonder une nouvelle paroisse, dans la petite colonie canadienne-française de Montmartre.

Depuis ce temps, M. l'abbé J.-A. Thériault n'a cessé de se dépenser sans compter pour le bien spirituel et même temporel de ses paroissiens. Et, sous sa houlette, Montmartre est devenu sons contredit l'un des châteaux forts de la survivance française en Saskatchewan.

C'était justice que le pasteur, après avoir épuisé ses forces au service des âmes, fût honoré en présence de ceux pour qui il a travaillé et peiné.

Et l'honneur qui lui échoit aujourd'hui est certes bien mérité. Il marque la reconnaissance officielle d'un dévouement inlassable, et il est un commencement de récompense pour la pratique quotidienne des plus belles vertus sacerdotales.

Le Patriote de l'Ouest est heureux de joindre sa voix à celle des paroissiens de Montmartre, et à celle de l'Eglise de Régina, pour féliciter Monseigneur Thériault de cette distinction bien gagnée, et pour lui souhaiter de diriger pendant plusieurs années encore les destinées de la paroisse de Montmartre qu'il a pour ainsi dire vue naître et grandir.

* * *

Nous nous ferons un devoir et un plaisir de publier la semaine prochaine un rapport détaillé des fêtes qui ont lieu aujourd'hui à Montmartre.

Ces fêtes comportent une Messe Pontificale, avant laquelle aura lieu l'investiture de Monseigneur J.-A. Thériault comme Prélat Domestique de Sa Sainteté, un banquet, et une séance. Elles sont présidées par Son Excellence Mgr l'Archevêque de Régina.

Cà et là

LA FETE DU ROI LE 9 JUIN

OTTAWA.— C'est jeudi, le 9 juin prochain, que la population du Canada célèbrera le deuxième anniversaire de Sa Majesté George VI, depuis son avènement au trône d'Angleterre. Une proclamation du gouverneur général, Lord Tweedsmuir, a fixé, en effet, à cette date, la fête du roi. Ce document a paru dans la Gazette officielle du Canada.

—:::—

COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE A LONDRES

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, M. James G. Gardiner, a annoncé que M. William Allen, anciennement de l'université de la Saskatchewan, a été nommé commissaire du ministère de l'Agriculture à Londres. M. Allen est entré en fonction le 1er mai. Il a été nommé en vertu des recommandations du rapport Shaw sur les méthodes de ventes des produits alimentaires en Angleterre, rapport qui a créé un froid entre M. Gardiner et son collègue du ministère du Commerce, M. Euler

—:::—

LES DOUKABOURS ET LA FRANCHISE

OTTAWA. Les Doukabours continueront à être privés du droit de [...] comité parlementaire de la réforme électorale vient d'apporter à la nouvelle loi des élections.

—:::—

COMMANDE DE 12,000 MITRAILLEUSES

OTTAWA.— Le gouvernement canadien a ordonné la fabrication de 12,00 mitrailleuses légères Bren, au coût de $5,000,000, par la firme John Inglis Company, de Toronto, a-t-on annoncé. Environ 5,000 mitrailleuses seront fabriquées pour le gouvernement britannique; les autres iront à la milice canadienne.

—:::—

L'ETHIOPIE –

GENEVE.— Les dernières espérances de l'empereur d'Ethiopie, Hailé Sélassié, se sont évanouies, lorsque la majorité des délégués au conseil de la Société des Nations se sont prononcés en faveur de la reconnaissance de la conquête de l'Ethiopie par l'Italie.

—:::—

LE NOUVEAU MINISTRE DU JAPON AU CANADA

LONDRES.— Le baron Shu Tomii, nouveau ministre du Japon au Canada, s'est embarqué à bord du "Normandie" pour prendre son nouveau poste à Ottawa.

Le baron était premier secrétaire de l'ambassade japonaise à Londres.

—:::—

LES ETATS-UNIS AURONT UN POSTE EMETTEUR

WASHINGTON.— Le gouvernement des Etats-Unis construira un poste émetteur radiophonique d'une grande puissance pour contrebalancer la propagande des gouvernements communistes et fascistes.

—:::—

LES ELECTIONS PROVINCIALES AURONT LIEU LE 8 JUIN

LE 1er JUIN, JOUR DE NOMINATION

UN ORDRE-EN-CONSEIL A DISSOUT LA HUITIEME LEGISLATURE. — QUATRE PARTIS POLITIQUES DANS LA CAMPAGNE. — LA REPARTITION DES SIEGES.— LES CREDITISTES ENTRENT EN LICE — DECLARATION DE M. ABERHART, PREMIER MINISTRE DE L'ALBERTA — LES C.C.F., OPTIMISTES

M. PATTERSON EST CERTAIN DE LA VICTOIRE

REGINA. — Le gouvernement vient de publier une proclamation qui fixe au 8 juin la date des élections provinciales. Un ordre-en-conseil, émis samedi dernier, dissout la huitième législature de la Saskatchewan et choisit le 1er juin comme jour de nomination.

L'élection de juin était prévue depuis assez longtemps et les partis politiques n'ont pas attendu la proclamation du premier ministre pour lancer leur campagne.

Les candidats

Quatre partis se feront une lutte serrée. Présentement, les libéraux ont déjà 51 candidats; les C.C.F. en ont 31; les conservateurs, 23; les créditistes, 2; il y a en plus deux candidats d'union, deux travaillistes progressistes, deux indépendants, un idépendant-conservateur et trois indépendants-travaillistes.

52 sièges

La législature a adopté, lors de la dernière session, un bill de répartition des sièges réduisant de 55 à 52 le nombre des représentants à la Chambre.

Position des partis

A la dernière législature, les partis étaient représentés comme suit: libéraux 50, C.C.F., 5. Bien que les conservateurs aient obtenu 114,973 voix aux dernières élections, ils n'ont pu faire élire un seul candidat. Les libéraux avaient obtenu 206,191 votes et les C.C.F. 103,582.

Déclaration d'Aberhart

M. Aberhart, premier ministre de l'Alberta, a déclaré, à la suite de la proclamation des élections en Saskatchewan, que les assemblées du Crédit Social en cette dernière province prendraient la forme de "conventions", étant donné le court laps de temps alloué à la campagne électorale.

M. Aberhart, M. E.-C. Manning, secrétaire provincial, M. Lucien Maynard, ministre des affaires municipales, tous membres du cabinet de l'Alberta, participeront d'une façon très active à la campagne électorale de la Saskatchewan.

M. Aberhart a affirmé que l'Association du Crédit Social a accepté de se charger de l'organisation de la campagne. Il a ajouté que les créditistes se proposent de présenter un candidat dans chacune des circonscriptions de la province.

Les C. C. F. optimistes

[...] tants C.C.F. de 20 comtés, M. E.-J. Garland et M. A.-M. Nicholson, organisateurs du parti, ont exprimé la conviction que les C.C.F. constitueraient le prochain gouvernement de la Saskatchewan. Parmi les principaux orateurs qui participeront à la campagne, nous remarquons MM. Coldwell, député de Rosetown-Biggar, M.P., T.-C. Douglas, de Weyburn, M.P.; Mme Angus McInnis, de Vancouver, fille de M. Woodsworth, leader national de la C.C.F.

Les libéraux

Les quartiers généraux du parti libéral prétendent qu'ils sont assurés de 32 sièges. M. Patterson, premier ministre, a déclaré que son gouvernement serait réélu. "Nous ne ferions pas appel au peuple si nous n'étions certains de la victoire. Car notre terme ne sera pas échu avant plus d'un an".

Les conservateurs espèrent

Les conservateurs, inspirés par leur nouveau chef, Me Diefenbaker, de Prince-Albert, espèrent revenir à la législature, et faire ainsi oublier le fiasco de 1934, alors qu'ils furent complètement effacés de la carte électorale.

Fédération de toutes les églises protestantes

UTRECHT (Pays-Bas).— Les Eglises protestantes du monde entier vont se grouper en une vaste fédération, la plus puissante union chrétienne depuis la Réforme, si le projet de constitution élaboré par un congrès de représentants de 130 confessions religieuses protestantes est généralement accepté. Le congrès a siégé à Utrecht pendant cinq jours, sous la présidence de l'archevêque anglican d'York; les délégués, qui étaient venus de 20 pays, étaient au nombre de 75. Le Canada était représenté par le Rév. G.-C. Pidgeon et le Rév. Robert Hiltz, de Toronto.

Le projet de constitution doit être soumis sans délai à toutes les Eglises qui étaient représentées au congrès. La lettre qui accompagne le document invite toutes les Eglises qui reconnaissent "Notre-Seigneur Jésus-Christ comme Dieu et Sauveur", à faire partie de la fédération et à envoyer des délégués à la première réunion du conseil. L'invitation s'adresse à l'Eglise grecque orthodoxe. L'Eglise catholique romaine n'a pas participé au congrès.

LA FRANCE FETE LA SAINTE DE DOMREMY

Dans toute la France, des démonstrations ont eu lieu à l'occasion de la fête de sainte Jeanne d'Arc. — Le gouvernement français s'associe aux démonstations

CONTRASTE AVEC L'AN DERNIER

PARIS.— La fête de sainte Jeanne d'Arc fut célébrée dans toute la France, particulièrement à Rouen, où le premier ministre Edouard Daladier et le secrétaire d'Etat Albert Sarraut ont déposé une superbe couronne de lys blancs au pied de la statue équestre de la rue Rivoli où l'héroïne fut brûlée vive par les Anglais. Une grande parade militaire suivit cette touchante cérémonie.

Des fêtes brillantes se déroulèrent aussi à Domrémy, ville natale de la Pucelle d'Orléans où des représentants du gouvernement, des groupes politiques et des associations patriotiques se sont unis pour honorer celle qui jadis, sauva son pays.

Des centaines d'agents de la paix, carabine au poing, ont monté la garde pour prévenir toute manifestation politique de groupes hostiles. Cependant, en aucun endroit les fêtes n'ont été troublées par des fauteurs de désordre.

Ces fêtes contrastèrent beaucoup avec celles de l'an dernier alors que les communistes firent du chahut un peu partout dans le pays et que les policiers durent charger la foule.

—:::—

Procès de béatification

CASTEL-GANDOLFO.— Sa Sainteté le pape Pie XI a assisté à une réunion de la Sacrée Congrégation des Rites qui instruit les procès de béatification de Maria-Guiseppe Rossello et Maria-Domenica Mazzarello. La vénérable Maria-Guiseppe Rossello est la fondatrice des Soeurs de la Merci et son dévouement s'est surtout exercé en Amérique. La vénérable Maria-Domenica Mazzarello est co-fondatrice des Soeurs de Marie-Auxiliatrice.

Le Saint-Père a aussi accordé une audience au cardinal Pacelli, qui doit bientôt se rendre à Budapest comme légat du pape au congrès eucharistique international.

—:::—

100,000 pèlerins attendus à Budapest

BURAPEST, Hongrie. — Pas moins de cent mille pèlerins sont attendus ici pour le grand Congrès Eucharistique International qui sera tenu du 25 au 30 mai. Budapest se prépare très activement à recevoir les visiteurs. Pas moins de dix mille lits ont été réservés dans les hôtels et les maisons de chambre, 50,000 autres dans des maisons privées. Environ 50,000 matelas ont été fabriqués pour les pèlerins pauvres et seront installés dans des locaux spécialement aménagés. Seize cardinaux prendront part à ces assises. Sa Sainteté sera représentée officiellement par un légat, S. E. le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat au Vatican. On comptera aussi 70 archevêques et 227 évêques. Au cours des cérémonies, des sermons seront prononcés en 40 langues différentes.

S. E. Mgr Forget bénit le poste CBF

Le ministre des travaux publics, M. Cardin, représente le gouvernement à la cérémonie

S. Exc. Mgr Forget, évêque de Saint-Jean-de-Québec, qui bénissait, peu après la visite pastorale qu'il avait faite à Contre-Coeur, le poste émetteur te Radio-Canada situé, comme on sait, dans les limites de cette municipalité— indicatif, CBF —, était heureux de rendre hommage au gouvernement du pays, qui, en créant cet organisation, avait su reconnaître le bienfait de l'entente et de la commune espérance des autorités civiles et religieuses de notre pays. Il rappela le rôle que joue et que doit jouer la radio chez nous.

M. Arthur Cardin, ministre des Travaux publics, remercia tout d'abord Son Excellence d'avoir bien voulu bénir le poste émetteur CBF ainsi que de ses remarques si pleines d'à-propos. Le ministre fit observer que, dans notre pays, et plus particulièrement dans notre province, le bien moral et le bien matériel conformément à un idéal qui nous est cher étaient précisément l'objet que poursuivent les autorités du pays.

M. Cardin rappela que le poste CBF était la voix de la province de Québec, qu'il répondait dans son déploiement scientifique à la pensée française et catholique de chez nous, et félicita les hommes de science qui ont présidé à cette entreprise.

La bénédiction du Pape aux congressistes de Budapest

CITE DU VATICAN.— Le 29 mai, S. S. Pie XI transmettra sa bénédiction aux congressistes de Budapest, par radio, de sa villa de Castel Gandolfo.

Le légat à Budapest, le cardinal Pacelli, partira le 22 mai.

UN NOUVEAU COMPLOT MIS A JOUR EN RUSSIE

Le gouvernement révèle la mise à exécution d'un complot pour saboter toute l'industrie chimique au pays. — 50,000 percepteurs de taxe mis au travail dans le pays

FERMIERS RECALCITRANTS

MOSCOU.— Le gouvernement a ordonnée la vérification de toutes les formules chimiques des ingrédients employés dans la manufacture des engins de défense, a-t-on appris. Cette action est nécessités par la nouvelle d'un complot pour saboter toute l'industrie chimique du pays.

Le commissaire de la grande industrie, Lazar M. Kaganovitch, au cours d'un discours, a dénoncé ce prétendu complot disant que les espions s'acharnent plus à saboter l'industrie chimique que toute autre. "Cela s'explique", dit-il, "par l'importance primordiale de l'industrie chimique dans la défense nationale".

"Il est nécessaire de vérifier toutes les formules chimiques dont on se sert dans notre industrie et d'établir le contrôle le plus sévère sur toutes les procédés de notre production chimique."

Le gouvernement a aussi annoncé, en même temps que cette vérification des formules, que 50,000 percepteurs de taxes parcourront le pays et prélèveront les impôts des fermiers "individuels" qui ont résisté à la campagne gouvernementale à l'effet de réunir en une vaste coopérative toutes les fermes du pays.

Le R. P. Augustin Leduc aux Congrégations romaines

ROME.— Le Révérend Père Augustin Leduc, O.P., professeur de Droit canonique à l'université pontificale ANGELICUM, et autrefois du monastère dominicain d'Ottawa, vient d'être appelé au Tribunal de la Sacrée Rote Romaine et à la Sacrée-Congrégation des Sacrements en qualité de pro-Défenseur du lieu. Il gardera cependant sa charte d'enseignement.

Le R. P. Leduc jouit à Rome d'un grand renom de juriste. Son activité auprès des Dicastères Romains a toujours été hautement appréciée.

—:::—

Plusieurs personnes blessées dans une bagarre

Les étudiants s'opposent à l'éducation socialiste

MEXICO.— Plusieurs personnes ont été blessées au cours d'une bagarre entre les étudiants et les membres d'une association connue sous le nom de "Jeunesse socialiste".

Les jeunes socialistes se sont emparé des principaux édifices de l'Université de Mexico et ont résisté à la police. Ils étaient armés de révolvers et de poignards.

Ce désordre est l'aboutissant de plusieurs tentatives de la part des socialistes de priver l'Université de l'autonomie que lui garantit la loi, de la faire entrer dans le système fédéral et d'y introduire l'enseignement et l'éducation socialiste. Les étudiants ont réussi à déloger les socialistes.

Trois milliards pour la restauration

Avec cette somme énorme, le président des Etats-Unis compte pouvoir venir en aide à quelque cinq millions de chômeurs, à travers le pays — Un vote de 328 à 70 en faveur du projet

WASHINGTON.— Par un vote final de 328 à 70, la Chambre des Représentants a adopté le bill de la restauration de $3,054,425,000 du président Roosevelt qui doit assurer du travail à cinq millions de chômeurs et combattre la dépression en augmentant le pouvoir d'achat du consommateur.

Les républicains ont d'abord présenté une motion destinée à tuer le bill qui proposait la reconsidération du projet. La motion fut rejetée par un vote de 308 à 89.

En vertu du bill, les montants votés seront dépensés comme suit:

$1,250,000,000 pour la continuation des secours jusqu'au 1er février 1939;

$965,000,000 pour les travaux du PWA;

$75,000,000 pour l'administration de la jeunesse;

$175,000,000 pour l'administration saine des fermes;

$250,000,000 pour le Conseil national d'urgence;

$120,000,000 pour l'administration des industries de prison;

$100,000,000 pour le plan d'électrification rurale;

$1,500,000,000 pour être prêtés aux industries;

$300,000,000 à $500,000,000 pour promouvoir la construction d'habitations.

—:::—

ROME ET WASHINGTON

ROME.— Le ministère italien des affaires étrangères vient de soumettre au parlement un accord commercial temporaire conclu avec les Etats-Unis. On croit que c'est le premier pas qui doit conduire à un traité de réciprocité. Les deux pays ont renoncé de consentement mutuel il y a plus d'un an au traité de commerce existant qui datait de 1871.

COMMUNIQUE DE SON EXCELLENCE

Avant de partir pour sa retraite préparatoire à sa consécration Son Excellence Mgr Réginald Duprat, O.P., a confié l'administration du diocèse à Mgr H. Desmarais P.A. jusqu'au sacre, le 31 mai.

CHRONIQUE AGRICOLE

TURGEON CONTRE UN MONOPOLE FEDERAL DE VENTE DE BLE

Un fonctionnaire d'Ottawa surveillerait les activités de la bourse du grain à Winnipeg. — Un représentant du Canada S'occuperait en Angleterre des intérêts de nos producteurs de blé

La baisse de nos exportations

OTTAWA.— Le Canada devrait organiser la vente de son blé à l'étranger, principalement en Angleterre, sur une base libre, acceptant loyalement la concurrence ouverte qui domine sur le marché mondial des céréales. Aussi rien n'est plus important à l'heure présente que de faire disparaître les mauvaises dispositions à l'étranger à l'égard du blé venant du Canada, car il y a de gros surplus exportables dans plusieurs pays concurrents et l'offre menace de dépasser la demande.

D'autre part, les minotiers, les importateurs et les marchands d'outre-mer consultés désirent un marché libre et des opérations à terme à Winnipeg. Le Royaume-Uni étant de beaucoup le meilleur client du Canada pour le blé et la farine, il est essentiel que nos modes de vente soient acceptables aux acheteurs de ce pays.

La politique du Canada, dans des conditions normales, devrait être la constitution du système d'opération à terme à Winnipeg et l'encouragement de sociétés de producteurs pour la vente en coopération organisées et dirigées, en tant que la chose est praticable, d'après les méthodes d'organisation et d'affaire des pools australiens.

Voilà les principales recommandations soumises aujourd'hui dans le rapport de la commission royale d'enquête sur le grain que l'hon. W.-D. Euler, ministre du commerce, a déposé à la Chambre des Communes, au commencement de la séance.

Le commissaire enquêteur, le juge W.-F.-A. Turgeon, fait au gouvernement du Dominion d'autres suggestions d'une importance capitale.

"J'ai en vue, souligne-t-il, des pools organisés sur une base flexible, pas nécessairement de fortes dimensions, vendant conformément aux conditions du marché, et faisant affaires à l'étranger avec ou non contre le commerce, comme il a été dit à ce sujet des pools australiens".

Contre le monopole fédéral

Puis il se prononce carrément contre la vente du blé obligatoire sous la direction de la commission des grains parce qu'une telle mesure aura des réactions extrêmement dangereuses sur les fluctuations du marché mondial. Il demande, par contre, la surveillance de la bourse des grains à Winnipeg par un fonctionnaire qualifié au point de vue technique et relevant de la commission des céréales. Il préconise enfin la nomination d'un représentant du Canada à Londres. Il enquêterait sur place au sujet des plaintes découlant des expéditions de grain de notre pays en Angleterre. Il fournirait, en outre, des renseignements de premier main sur les débouchés offerts à notre blé non seulement en Grande-Bretagne, mais sur tout le continent européen.

Maintien de la commission

Finalement le commissaire enquêteur recommande le maintien indéfini de la commission fédérale du blé. "Il y a dans l'univers, dit-il, des éléments d'incertitude dont il faut tenir compte et je ne crois pas pouvoir suggérer la dissolution immédiate de la commission des grains. On devrait la tenir en place pour faire face à toute éventualité".

Puis il note qu'on doit rendre confiance aux producteurs de l'ouest à l'égard de pools de blé.

Enfin parmi les causes de réduction des exportations canadiennes de blé il cite de petites récoltes et des surplus exportables relativement plus bas, la politique tarifaire du Dominion, l'annonce par les pools d'une politique tendant à un monopole de vente international, les événements de 1929-30 ainsi que la retenue de nos approvisionnements de blé et, en dernier, les mesures de stabilisation adoptées tout particulièrement en 1934-1935. "Les effets des deux dernières causes ont maintenant disparu", conclut-il. Et dorénavant, avec une politique de vente raisonnable, il n'y a aucune raison pour que nous n'obtenions pas, une année après l'autre la part des marchés d'outre-mer que mérite notre blé par sa qualité".

Il n'oublie pas de montrer combien sont incertaines les perspectives d'avenir sur le marché du blé. "Ce que l'on regarde plus que toute chose d'un mauvais oeil (à l'étranger) c'est l'idée d'avoir, dans un pays producteur (comme le Canada) un monopole gouvernemental dont on peut soupçonner le but comme étant celui de réclamer de hauts prix, tout en conservant, peut-être, les approvisionnements pour les époques de disettes".

Personne n'ignore que les recommandations de la commission royale d'enquête sur le blé formeront la base d'une nouvelle législation sur les grains que le gouvernement devrait soumettre d'ici peu au parlement.

Fumez le Tabac NATUREL

ALOUETTE

le choix des connaisseurs

La Cie B. Houde Limitée—Vieille maison de Québec, Commerce établi en 1841

Dans le Mouvement Coopératif . . . .

[illegible] le principe de l'aide [illegible] autres il s'aide lui-même. Voilà un mouvement social destiné à donner une meilleure condition de vie à un aussi grand nombre que possible, et est donc strictement opposé à toute tendance contraire de favoriser quelques privilégiés.

Pendant plus d'une génération en Saskatchewan, les fermiers sont à développer leurs propres organisations coopératives. Comme celles-ci gagnent en société et en support ainsi augmenteront les chances de service.

Saskatchewan Co-operative Wheat Producers Limited

(Saskatchewan Wheat Pool)

BUREAU CHEF : REGINA

DU VIN qui en vaut la peine!

Le vigneron le plus fameux du Canada a le grand plaisir d'annoncer que le nouveau HERMIT PORT et le HERMIT SHERRY peuvent être obtenus maintenant en jarres d'un gallon, aussi bien qu'en bouteilles.

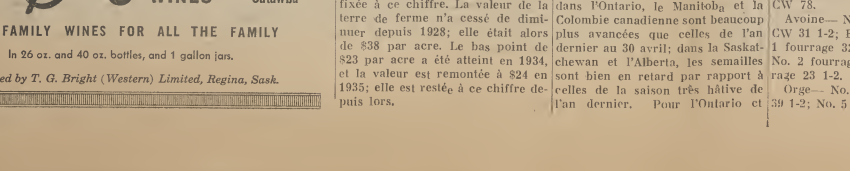

Hermit Port • Concord

Bright's WINES

Hermit Sherry • Catawba

THE FAMILY WINES FOR ALL THE FAMILY

In 26 oz. and 40 oz. bottles, and 1 gallon jars.

Produced by T. G. Bright (Western) Limited, Regina, Sask.

LES MOUTONS DE L'AMERIQUE DU NORD

Au 1er décembre 1937 la population ovine totale des fermes canadiennes était de 3,339,900 têtes, c'est là une augmentation de 48,300 de plus qu'à la date correspondante de 1936. La population ovine des fermes des Etats-Unis a augmenté également de 300,000 têtes, ce qui fait un total pour ce pays de 52,900,000 têtes.

VALEUR DE LA TERRE DE FERME

La valeur moyenne de la terre de ferme au Canada est estimée à $24 par acre; c'est la troisième année de suite que l'évaluation est fixée à ce chiffre. La valeur de la terre de ferme n'a cessé de diminuer depuis 1928; elle était alors de $38 par acre. Le bas point de $23 par acre a été atteint en 1934, et la valeur est remontée à $24 en 1935; elle est restée à ce chiffre depuis lors.

CONSOMMATION DE LA VIANDE AU CANADA

En 1934 la quantité de viande consommée par tête de la population au Canada était de 140.25 livres; en 1937 elle n'était plus que de 127.40 livres; ce sont là les chiffres officiels sur la consommation de la viande. En 1934 la consommation de boeuf et de veau par tête était de 67.87 livres; en 1937 elle était de 58.89 livres. La consommation de porc était de 66.12 livres par tête en 1934, tandis qu'en 1937 elle était de 62.35 livres. La consommation de mouton et d'agneau par tête était de 6.26 livres, tandis qu'elle était de 6.16 livres en 1937.

Par contre, la consommation de volailles de tous genres est passée de 16.91 livres en 1934 à 18.15 livres en 1937; cette quantité se composait surtout de poules et de poulets. La consommation de ces derniers est passée de 13.99 livres par tête en 1934 à 15.65 livres en 1937, tandis que celle des dindons, des canards et des oies accusait une légère baisse. Les chiffres pour ceux-ci sont les suivants: dindons: 1.85 livre par tête en 1934 et 1.57 livre en 1937; canards, .38 livre en 1934 et .28 livre en 1937; oies: .79 livre en 1934 et .65 livre en 1937.

L'ETAT DES CULTURES

Rapport publié par ordre de M. W.-D. Euler ministre du commerce

BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE — CANADA, BRANCHE DE L'AGRICULTURE

OTTAWA.— Le Bureau fédéral de la Statistique publiait le 10 mai son premier rapport sur l'état des cultures de la saison, montrant (1) les emblavures projetées des principales récoltes d'après les constatations des correspondants agricoles le 1er mai; (2) les progès des semailles de printemps; et (3) les ravages de l'hiver, tels que constatés le 30 avril, aux champs de blé d'automne, de seigle d'automne et aux prairies de foin et de trèfle.

Résumé

SEMAILLES PROJETEES, 1938— A en juger par les projets des cultivateurs, il y aura diminution d'environ 1,400,000 d'acres dans l'étendue ensemencée en grains de printemps au Canada en 1938. Les superficies en blé de printemps projetées couvrent 24,105,900 acres, comparativement à 24,851,400 acres en 1937 et à 26,646,100 acres l'année maximum de 1932. Il y a donc diminution de 745,500 acres, ou de 3 pour cent, dans l'étendue à consacrer au blé de printemps, par comparaison à l'année dernière. Le plus gros de la diminution se produira en Saskatchewan, tandis qu'il y aura augmentation au Manitoba et en Alberta. [illegible] considérable; elle était de 2,322,000 acres en 1937 et l'étendue projetée en 1938 n'est que de 1.693,000 acres. La diminution la plus considérable se produira au Manitoba où elle sera plus que contrebalancée par une augmentation dans les semailles de blé à pain résistants à la rouille. Il y aura probablement diminution pour l'avoine et l'orge, s'élevant à 3 et 5 pour cent respectivement; c'est en Saskatchewan que la diminution sera la plus forte. En Ontario, la superficie en orge sera modérément moins forte. Il y aura diminution de 16,600 acres ou de 9 pourcent pour le seigle de printemps et de 48,6000 acres ou de 2 pour cent pour la graine de lin. La superficie en grains mélangés restera normale dans l'Est du Canada, mais elle sera modérément moins forte dans les provinces de l'Ouest. L'étendue en pommes de terre diminuera dans presque toutes les provinces, atteignant un niveau total de 20,200 acres ou de 4 pour cent inférieur à celui de l'année précédente. si les projets actuels des cultivateurs sont réalisés.

BLE D'AUTOMNE—Les semis de blé d'automne pour la récolte en Ontario sont de 613,000 acres, soit 105,800 acres ou 15 pour cent de moins qu'en 1937. Les dégâts causés par l'hiver cette année ont ruiné 9 pour cent ou 61,000 acres des emblavures comparativement à 8 pour cent l'an dernier. L'état du blé d'automne le 30 avril est de 94 comme l'an dernier.

SEIGLE D'AUTOMNE— L'hiver a détruit 5 pour cent ou 26,000 acres du seigle d'automne, ce qui laisse 485,000 acres pour la récolte au lieu de 700,300 l'an dernier. Les conditions dans tout le Canada le 30 avril sont de 94 contre 82 en 1937.

FOIN ET TREFLE— L'hiver a ruiné 6 pour cent des emblavures de foin et trèfle cette année contre 12 pour cent en 1937. L'état des prairies de foin et trèfle le 30 avril 1938 est de 100 pour tout le Canada contre seulement 91 l'an dernier. Cette année il y a de l'amélioration dans chaque province en regard des conditions de l'an dernier, à l'exception de l'Ile du Prince-Edouard.

SEMAILLES DU PRINTEMPS — Les semailles de grain du printemps dans l'Ontario, le Manitoba et la Colombie canadienne sont beaucoup plus avancées que celles de l'an dernier au 30 avril; dans la Saskatchewan et l'Alberta, les semailles sont bien en retard par rapport à celles de la saison très hâtive de l'an dernier. Pour l'Ontario et l'Ouest du Canada, 22 pour cent des semis de blé de printemps étaient faits au 30 avril 1938 comparativement à 45 pour cent l'an dernier. L'avoine et l'orge sont semés chacune dans la proportion de 12 p.c., contre 8 et 6 p.c. respectivement l'an dernier, à cause de la saison hâtive en Ontario cette année.

Dans le monde du blé

Facteurs de la hausse et de la baisse

DE LA HAUSSE

1.— La nouvelle dévaluation du franc en France.

2.— Les récoltes s'annoncent maigres dans quelques pays d'Europe.

3.— Une moins grande étendue de terrain ensemencé en grain au Canada.

4.— L'Algérie et la France achètent du blé Durum Canadien.

5.— La rouille cause du dommage en Oklahoma.

6.— Les Pays-Bas feraient des réserves de grain.

DE LA BAISSE

1.— La récolte de blé d'hiver aux Etats-Unis se chiffre à 754 millions de boisseaux.

2.— Les semailles vont progressant dans l'Ouest canadien.

3.— Des pluies bienfaisantes dans la zone de blé de printemps aux Etats-Unis.

4.— Les Pays-Bas augmentent la taxe d'importation sur le blé, l'avoine, l'orge et le maïs.

Le change

A Montréal: la livre 5.00 1-4; le dollar américain 1.00 13-16; le franc 2.81 1-2.

A New-York: le dollar canadien .99 3-16; la livre 4.96 3-8; le franc 2.79 1-2.

En or: la livre 12s 2d; le dollar américain 59.41 sous; le dollar canadien 58.96 sous.

LE MARCHE

Les grains

WINNIPEG, 16 MAI

Blé—No. 1 Nor. 115 1-4; No. 2 Nor. 112 1-4; No. 3 Nor. 107; No. 4 97; No. 5, 81 1-4; No. 6, 75 1-4; fourrage 68 1-4; No. 1 Garnet 110; No. 2 Garnet 107; No. 1 Durum 86 1-4; No. 4 spécial 93; No. 5 spécial 78 1-4; No. 6 spécial 70 1-4; voie 111 3-8; criblures 75 sous la tonne.

Avoine— No. 2 CW 48 1-2; No. 3 CW et Ex. 1 fourrage 45 3-4; No. 1 fourrage 44; No. 2 fourrage 41 1-2; No. 3 fourrage 37 1-2; voie 46 3-8.

Orge— Maltages: 6 et 2 rangées Ex. 3 CW 59 1-4; Autres: No. 3 CW et voie 58 1-2; No. 4 CW 56 1-4; No. 5 CW 55 1-4; No. 6 CW 54 1-4.

Lin— No. 1 CW 153 1-2; No. 2 CW 149 1-2; No. 3 CW 139 1-2; No. 4 CW 123 1-2.

Seigle— No. 2 CW 59 5-8.

* * *

PRINCE-ALBERT, 16 MAI

Blé— No. 1 Nor. 86; No. 2 Nor. 83; No. 3 Nor. 78; No. 4 Nor. 68; No. 5. 52 1-2; o. 6, 46 1-2; fourrage 39 1-2. Garnet: No. 1 CW 81; No. 2 CW 78.

Avoine— No. 2 CW 34 1-2; No. 3 CW 31 1-2; Ex. 1 fourrage 32; No. 1 fourrage 32; No. 1 fourrage 30; No. 2 fourrage 27 1-2; No. 3 fourrage 23 1-2.

Orge— No. 3 CW 43; No. 4 CW 39 1-2; No. 5 CW 38 1-2; No. 6 CW 37 1-2; No. 3 Ex. CW 6 rangées 43; 2 rangées 43.

Prix payés à Prince-Albert par les maisons de détail: avoine 40 sous; orge 50 sous.

Les bestiaux

WINNIPEG, 16 MAI

Reçus: 50 bêtes à cornes, 970 veaux, 490 porcs, 10 moutons.

Bouvillons de choix $6.75 à $7; génisses de choix $6.25 à $6.50; veaux de choix engraissés $7.25 à $8; bonnes vaches $5 à $5.50; bons taureaux $3.75 à $4.25.

Bacons $10; pesants $9; légers et "feeders" $9.75 à $10.50; truies $6.50 à $7.50.

Bons agneaux $8.50 à $9.

\+ + +

PRINCE-ALBERT, 16 MAI

Reçus: 3 bêtes à cornes, 3 veaux, 20 porcs.

Bouvillons de boucher, bons et choix $5 à $5.85; une vache commune $2.50; un veau de choix $6; veaux medium $4.

Bacons $9.75; pesants $8. 75; truies $6.25 à $7.25; $13.71 pour B1.

Quelques conseils pour le jardin

Miss I. Preston, spécialiste en horticulture ornementale, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, fait les recommandations suivantes aux propriétaires de jardin:— Maintenant que le printemps est arrivé, la première chose à faire est de couper les tiges mortes des plantes, de râteler les feuilles tombées et les branches cassées et de nettoyer le jardin. On examinera soigneusement toutes les plantes qui ont été mises en terre l'automne dernier pour replanter ou presser dans le sol celles qui ont été soulevées par la gelée. Si on les laissait dans cet état, les racines se dessècheraient et la plante mourrait. Enfin, on râtellera parfaitement le gazon.

Si le gazon est pauvre et s'il y a des plaques nues, répandez un peu de graine de bonne herbe à gazon sur la surface et enfouissez-la au râteau. Un bon roulage de la pelouse fait beaucoup de bien à cette époque de l'année.

Si de grosses touffes se sont for[illegible] comme l'aster, le phlox, l'hélénie, il faudra arracher ces touffes, arrachez toute la plante et enlevez soigneusement les racines des mauvaises herbes pour les détruire. Les plantes se remettent très rapidement à cette saison de l'année, et ce moyen est le seul qui permette de détruire les mauvaises herbes comme le chiendent.

On voit souvent des plantes de semis, comme les pensées et les pavots, dans les touffes d'oeillets et d'autres plantes de couverture. On peut les arracher soigneusement et les transplanter en quelque endroit libre de la bordure.

En ameublissant le sol à cette saison, que l'on évite avec soin de détruire les jeunes pousses qui sont à la surface, comme les pointes de lis et d'autres plantes, car si on le faisait on n'aurait pas de fleurs cet été.

AVIS

Encouragez vos manufactures canadiennes

Faites travailler votre laine en payant l'ouvrage à un prix très modéré, tel que: Draps de lits, laines à tricoter, étoffe, etc., carder laine en rouleaux.

Une commande envoyée de bonne heure vous assurera une livraison prompte, et vous convaincra.

S'adresser à

JOSEPH BLANCHETTE
Ulverton Woollen Mills
South Durham, Qué.
Station: Lisgar, Qué.

Spécial pour Commandes

HABITS

à 2 Pantalons pour Hommes

$14.95

Dimensions 35 à 44

WORSTED ET TWEED DE TOUTES NUANCES

COMMANDEZ-EN UN AUJOURD'HUI

MANN'S Outfitters

127-20e rue Ouest, Saskatoon, Sask.

OBJECTIF DE 100%

Les suivants ont pour objectif d'abonner 100% de la population française.

St-Victor	Radville
Souris Valley	Fertile
Prud'homme	Scout Lake
Auburnton	Albertville
Montmartre	Storthoaks
Shell River	Alida
Assiniboia	Eldred
Cantal	Boutin
Coderre	St-Front
Vonda	Pascal
Ormeaux	Lisieux
Parkman	Aberdeen

Les suivants ont atteint 100% St-Hubert Mission, Whitewood, Inchkeith, Langbank, Beynes, Wauchope, Bellegarde, Redvers, Antler, Frys.

●

Il nous reste encore 662 abonnements à renouveler.

●

Les suivants ont déjà renouvelé presque entièrement: Arborfield, Lebret, Prince-Albert, Tisdale, St-Front, Lac-Pelletier, North Battleford, Meskanaw, Leoville, Edam, Jackfish, Meota, Vawn, Paradise Hill, St-Hippolyte, Shaunavon, Wolseley, Spiritwood, St-Louis, Storthoaks, Celtic, Coderre, Albertville, Montmartre, Willow-Bunch, Richard, Bellegarde, Sedley, Meadow Lake, Lajord, St-Walburg, Vonda, Dollard.

●

D'autres commencent la campagne: Radville, Cantal, St-Denis, Meyronne, Sandall, Le Pas, Laflèche, Neptune, Duck-Lake, Domrémy, Zenon-Park, St-Brieux, St-Victor, Bellevue, Delmas, Debden, Mattes, Park Valley, Rosetown, Saskatoon, Assiniboia, Marcelin, Lisieux.

●

Prud'homme, Crystal-Spring, Bonne Madone, Beauval, Big River, Lac Vert, Périgord, Ile-à-la-Crosse, Mervin, Fife Lake, Batoche, Kennedy, Laventure, Makwa, Lac Pelletier, Boutin, Shell River, Ormeaux, Eldred, White-Star, Battleford, Lestock, Cut Knife, Quill Lake, Twin Valley, Scout Lake, Auburnton, Manor, Alida, Biggar, Cocherie, Antler, Frys, Fertile, Parkman, Pascal, Aberdeen, n'ont plus qu'à recueillir de nouveaux abonnés.

●

Nouveaux abonnés: Lebret 1, Québec 1, Tweedsmuir 1, Redvers 2, autres abonnements de Nord Battleford, St-Hippolyte, Laventure, Vancouver et Afrique.

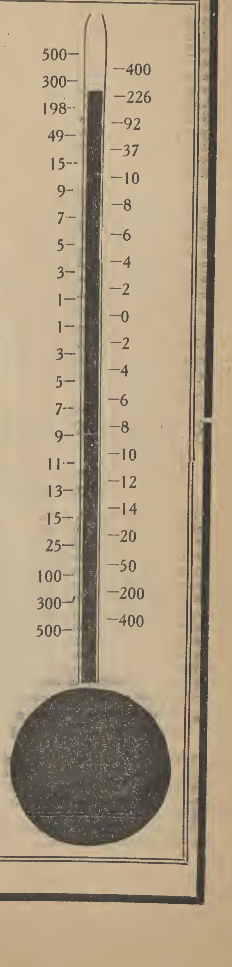

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Publié par l'Imprimerie "Le Patriote" Limitee,
A PRINCE-ALBERT, SASK
Rédacteur: J. VALOIS, o.m.i. Assistant-rédacteur: G. CREPEAU, o.m.i.
Gérant: L. BUSSIERE, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Le Canada, pays anglo-français

ETUDE CONSTITUTIONNELLE

Mémoire présenté par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à la Commission Royale de Relations entre le Dominion et les Provinces

De fait, et de droit, le Canada est un pays mixte: deux races, deux cultures, deux civilisations le constituent. Cette dualité commence à la fin du régime français, évolue durant un peu plus d'un siècle pour s'épanouir à la vie d'association dans le pacte de la Confédération.

Tenant compte des réalités historiques et politiques, à la lumière des textes de lois, nous voulons retracer la constance de ce phénomène de la double personnalité canadienne génératrice d'égaité nationale.

I

Période de l'évolution

LE FAIT HISTORIQUE

Découvert par Jacques Cartier, en 1534, ce pays fut français jusqu'en 1760. Lorsque par le Traité de Paris de 1763, le Canada devint une colonie de la Couronne britannique, il vivait ici une population française de 65,000 habitants. Cette population possédait une organisation sociale et politique complète; un culte, la religion catholique romaine, une langue, la langue française, des institutions juridiques, le droit français en grande partie basé sur la Coutume de Paris, des traditions et une culture héritées de la France.

A compter de 1763, l'élément anglais vient se joindre à ce peuple français. Le Canada, devenu anglais de par son allégeance à la Couronne d'Angleterre, est de fait, de par sa population, un pays franco-anglais. Les nouveaux souverains ont apporté une autre religion, la religion protestante, une autre langue, la langue anglaise, un droit, des traditions qui leur sont propres, et une culture différente. Désormais, le Canada bénéficiera de deux civilsations qui se sont juxtaposées. Les deux coexisteront: aucune ne s'effacera jamais. Cette dualité même, à l'origine de notre histoire, consacrée par les textes, constituera la caractéristique vraiment particulière de notre pays.

LA CONSECRATION PAR LES TEXTES

a) Les Capitulations de Québec et de Montréal

Les Capitulations de Québec et de Montréal contiennent l'expression du désir des "Nouveaux Sujets du Roy d'Angleterre" de conserver leurs "privilèges", ce qui leur fut accordé, et "de continuer d'être gouvernés suivant la Coutume de Paris et les lois et usages établis pour ce pays", ce qui ne leur fut ni accordé, ni refusé par le général Amherst. Toutefois, nous croyons que la réponse à cette demande formulée ainsi: "ils deviennent sujets du Roy", en droit international, et particulièrement en droit coutumier d'Angleterre, était un assentiment, jusqu'à révocation. Or aucune de ces Capitulations ne subit d'abrogation par la suite. Nous nous permettons de citer quelques opinions de juristes anglais au soutien de notre prétention.

Le juge en chef Lord Mansfield:

"Les lois d'un pays conquis restent en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient modifiées par le vainqueur."

Lord Coke:

"Si un roi s'empare d'une contrée par la conquête, il peut à son gré en modifier ou en changer les lois, mais jusqu'à ce qu'il ait opéré un tel changement, les anciennes lois de cette contrée restent en vigueur."

Les deux premiers privilèges dont peuvent jouir des habitants d'un pays sont bien: de pouvoir pratiquer la religion de leur choix, et de parler et de transmettre à leurs enfants leur idiome national. Le mot privilège employé dans la Capitulation de Québec comprenait, à n'en pas douter, la foi catholique et la langue française.

Donc, dès le début du nouveau régime, les Actes publiaient déjà une première distinction de races.

b) Le Traité de Paris de 1763

Le Traité de Paris de 1763 accorde aux habitants du Canada la liberté de la religion catholique, en tant que le permettaient les lois de la Grande-Bretagne. Nous savons que cette dernière restriction a paru d'une machiavélique malice. Cependant, ne peut-on par déduire de cet article du traité de Paris, que le vainqueur reconnaissait officiellement la différence de religion de ses nouveaux sujets. De plus, ne peut-on pas dire qu'il avait l'intention de respecter cette caractéristique religieuse des canadiens? Permettez que je vous cite l'opinion de juristes sur ce point:

Norton, procureur général, et de Grey, solliciteur général, écrivent le 10 juin 1765:

"Les sujets catholiques romains qui résident dans les contrées cédées à Sa Majesté en Amérique par le Traité définitif de Paris, ne sont pas sujets dans ces colonies aux incapacités, aux inhabilités et aux pénalités auxquelles les catholiques romains sont assujettis dans ce royaume par les lois sanctionnées à cette fin."

c) La proclamation royale du 7 octobre 1763

Sans doute faut-il signaler la maladresse du 7 octobre 1763. La fameuse proclamation royale qui substituait toutes les lois du conquérant aux lois et coutumes établies au Canada avant la conquête. Mais cette mesure n'eut qu'une existence passagère. Des hommes d'Etat éclairés comme Sir Guy Carleton, des juristes éminents comme l'avocat général Marriot ont vigoureusement désapprouvé cette proclamation. De même en est-il du solliciteur général Wedderburn et du Juge en chef du Canada William Smith. Parce qu'ils ont guidé le gouvernement anglais qui a par la suite abrogé cette proclamation, nous nous permettons de citer ces témoignages importants:

Sir Guy Carleton, le 25 novembre 1767 disait:

"Je dois croire que les DROITS NATURELS DES CITOYENS, les intérêts de la Grande-Bretagne sur ce continent et le maintien de la domination du roi sur cette province, doivent toujours être les principaux objets à considérer lorsqu'il s'agit d'élaborer une constitution civile et un système de lois pour cette province."

De l'avis de ce représentant du gouvernement anglais, cette proclamation royale de 1763 qui supprimait les lois civiles françaises allait donc à l'encontre des DROITS NATURELS des Canadiens de langue française.

d) L'Acte de Québec de 1774

Puis vint l'acte réparateur de 1774, l'Acte de Québec qui a donné à tous les sujets de Sa Majesté, dans la province de Québec, le privilège de "observer la possession de leurs biens avec LES COUTUMES ET USAGES QUI S'Y RATTACHENT ET DE TOUS LEURS AUTRES DROITS CIVILS, AU MEME DEGRE ET DE LA MEME MANIERE QUE SI LADITE PROCLAMATION ET LES COMMISSIONS, ORDONNANCES, ET AUTRES ACTES, ET INSTRUMENTS N'AVIENT PAS ETE FAITS.

La Proclamation de 1765 avait voulu abolir des lois; indirectement c'était constater l'existence de ces lois et signifier qu'elles étaient différentes des lois de la Grande-Bretagne. D'ailleurs, l'Acte de Québec, qui confirmait les concessions religieuses antérieures et rétablissait les droits civils d'avant la conquête contient le considérant suivant:

". . . les habitants, à l'époque de la conquête, formaient une population de soixante-cinq mille personnes professant la religion de l'Eglise de Rome et jouissant d'une forme de constitution stable et d'un système de lois par lesquelles leurs personnes et leurs propriétés avaient été protégées, gouvernées et régies pendant de longues années, depuis le premier établissement de la province du Canada."

Les deux races se rapprochaient; l'une avait voulu survivre, l'autre y consentait: c'était un terrain d'entente.

A noter que cet Acte de Québec a été promulgué pour le territoire de la province de Québec d'alors qui comprenait la province d'Ontario de maintenant. Ni la constitution de 1791, ni celles de 1841 ou de 1867 n'ont abrogé cet acte. Cela signifie que les Canadiens français vivant actuellement dans Québec ou dans Ontario jouissent des mêmes droits.

e) La Constitution de 1791

La Constitution de 1791 divisa la Colonie en deux provinces le Haut et le Bas-Canada. Dans les deux provinces, on observa la distinction des deux races: respect des droits religieux et civils des habitants français.

Les gouvernants britanniques, avant d'édicter cet Acte, exprimaient leur dessein, à ce sujet quand Lord Grenville du ministère des colonies, écrivait à Lord Dorchester, le 20 octobre 1789:

"En ce faisant il faudra soigneusement tenir compte des préjugés et coutumes des habitants français qui forment une si considérable proportion de la population et veiller avec le même soin à leur conserver la jouissance des droits civils et religieux que leur garantissent les articles de capitulation de la province ou qu'ils doivent depuis à l'esprit libéral et éclairé du gouvernement britannique".

f) La Constitution de 1841

La Constitution de 1841 réunit les deux Canadas. On procrit l'usage officiel du français. Mesure vexatoire pour une partie importante de la population du pays. Mais puisque l'on prend la peine d'édicter une loi pour enlever des droits à une langue, c'est que cette langue était parlée, donc existait, et aussi qu'elle avait des droits reconnus. D'ailleurs, quand, par la suite, on révoqua la loi qui proscrivait l'usage officiel de la langue française, on la rétablit dans ses droits antérieurs. Même dans le Haut-Canada, le français avait des droits. Il en a encore. ce sujet, il est intéressant de relire une lettre du docteur Ryerson, chef du département de l'Instruction publique du Haut-Canada, en date du 24 avril 1857:

"I have the honor to state in reply to your letter of the 16th instant that as THE FRENCH IS THE RECOGNIZED LANGUAGE OF THE COUNTRY, AS WELL AS THE ENGLISH, it is quite proper and lawful for the Trustees to allow both languages to be taught in their schools to children whose parents may desire them to learn both".

II

La Confédération

LE FAIT POLITIQUE: UN CONFLIT DES DEUX RACES

Le régime de l'Union avait été une faillite. Ni le Bas-Canada à qui on avait imposé l'Acte de 1841, ni le Haut-Canada qui avait voulu cette Union n'y trouvèrent satisfaction. Ce fut un système de gouvernement artibitraire et injuste. On prévoyait même représentation pour les deux Canadas alors que les populations étaient inégales. Durant des années, le Bas-Canada avait un excédent de population de 280,000 âmes, puis le Haut-Canada, avec l'apport d'une immigration constante, bénéficia d'une supériorité numérique sur son associé. A ce moment, le plus fort demande le rappel de la clause de la constitution accordant à chacune des provinces l'égalité de représentation. L'autre refuse de concourir dans cette demande. Les deux races sont aux prises. Le parlement Impérial intervient en faveur du Haut-Canada, et le désarroi est complet. Des injures et des injustices envers un groupe: les deux Provinces et tout le pays en souffrent. Tout gouvernement est devenu impossible: les deux provinces, associées d'hier, sont en opposition irréductible, il faut une réforme politique. Georges-Etienne Cartier prend l'initiative des pourparlers. Le 30 juin 1864 on publie et la prorogation des chambres et la formation d'une sorte de ministère national.

La formule de cette coalition était la suivante:

"Le gouvernement est prêt à s'engager à présenter, lors de la prochaine session, une mesure pour résoudre les difficultés actuelles par l'introduction du principe fédéral dans le système du Canada, avec une clause qui permettra aux provinces maritimes et au territoire du Nord-Ouest d'en faire partie.

"Le gouvernement, par l'envoi de délégués en Angleterre, et dans les Provinces maritimes, cherchera à s'assurer la coopération extérieure qui sera nécessaire pour permettre à toute l'Amérique du Nord de s'unir dans un même parlement général constitué sur la base du principe fédéral."

C'est l'origine immédiate de la Confédération. "Les difficultés actuelles" reposent sur un conflit culturel. Deux civilisations s'affrontent de nouveau: l'une anglaise et protestante, l'autre française et catholique, chacune jalouse de ses prérogatives, et désireuse de conserver son patrimoine spirituel.

(à suivre)

Les journaux

POUR LE MAINTIEN DE L'ORDRE

M. Hepburn a tué dans l'oeuf un petit mouvement de rébellion organisé par quelques chômeurs de Lakeview, municipalité située à quatorze milles de Toronto. L'un des meneurs a été arrêté sous l'accusation d'avoir volé une somme de $310 lorsqu'il était à l'emploi du ministère de l'Agriculture; d'autres pour avoir dérangé un fonctionnaire de l'Assistance publique dans l'exercice de ses fonctions ou pour avoir enfreint la loi de l'instruction obligatoire. A tous, le premier ministre a déclaré: "Je ne me laisserai pas intimider par des méthodes de protestation qui touchent à la violence. Retournez à vos occupations. Si vous n'accomplissez pas le travail que votre municipalité vous assigne, vous ne toucherez pas vos bons de secours." Ce qui fut dit fut fait. Ceux des chômeurs de Lakeview qui continuent de faire la grève ne reçoivent pas leurs allocations de chômage. Ceux qui sont atteints de sensiblerie erient au tsarisme, mais n'est-il pas raisonnable que, à une époque de malaise social comme nous traversons, ceux qui détiennent l'autorité fassent preuve de fermeté et ne s'en l. sent is imposer par des gens qui cherchent plutôt des prét[illegible] de discorde que l'amélioration de leur sort ou de celui de leurs concitoyens. Les chômeurs ont le droit d'être traités avec humanité, mais ils ne sont pas dispensés pour cela de présenter leurs réclamations avec modération et de choisir judicieusement leurs porte-parole.

(Le Droit) Ch. G.

UNE LUTTE QUI PORTE DES FRUITS

Ce n'est pas en vain que luttent énergiquement les adversaires des sans-Dieu. Il semble en effet que la propagande anticommuniste entrave l'expansion des organes sans-dieuistes. En Russie même, les journaux athées sont en répression.

Le journal "Bezboznik" ("Le Sans-Dieu") paraissait en 1930 environ six fois par mois, sur 8 pages, et tirait 360,000 exemplaires. En 1934, il n'avait plus que 4 pages et paraissait en moyenne trois fois par mois. Le nombre d'abonnés n'était plus indiqué. Depuis 1935, le journal paraît très irrégulièrement.

L'"Antireligiosnik", tirait en 1931 à 31,500 exemplaires. En 1934, ce nombre n'était plus que de 12,000. Le nombre de pages était passé à 128 à 48. Le journal ne paraît plus tous les mois mais seulement une fois tous les deux mois.

Voilà des nouvelles encourageantes. Deo gratias!

(L'Action Catholique) L.-P. B.

Le fait français

Nous reproduisons ici quelques passages de la conférence de Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., à la Société Historique franco-américaine.

La langue française

Une langue, a-t-il exposé; est l'ensemble organisé des vocables propres à un peuple pour exprimer ses idées. Elle lui est d'autant plus naturelle qu'elle dit le mieux sa vie intime et personnelle. Il est des langues en quelque sorte internationales par détermination théorique, par exemple, le latin, le français académique, l'anglais commercial, ou peut-être un jour l'esperanto après le volapuk. Mais ce sont là des langages qui risquent grandement d'être artificiels et fixes. La langue vivante, c'est celle du coeur, du foyer, des idiotismes, langue toujours en évolution parce qu'elle se nourrit de son propre fonds. Or, l'une des richesses d'esprit pour un peuple est sa langue, plus précieuse que ses villes et ses prairies, et non moins à lui; au contraire, encore plus à lui-même, car, s'il porte dans ses mains ses trésor; ou s'il a sur parchemin les titres de ses propriétés, son parler fleurit sur ses lèvres, il éclate dans sa voix et dans ses yeux, il est imprimé sur son cerveau, il est incrusté dans son esprit et comme inséré à travers les fibres de son âme. Un peuple a donc sur sa langue un droit de propriété naturelle, je dirai plus, un droit d'identité.

Parlons notre langue

Nous en conclurons que nous n'avons pas à rejeter cette histoire, nous n'avons pas à la trahir. Et que nous avons lieu de parler en Amérique notre langue avec amour et fierté.

A parler français dans vos foyers, dans vos écoles, dans vos rapports sociaux, et à penser en vous-mêmes français et à sentir français en vos coeurs, sauf les justes droits de la Grande République sur vous, vous ne répandrez ni l'ignorance au point de vue de l'esprit ni la pestilence au point de vue moral. Messieurs, parlez français, vous dirai-je, par esprit civilisateur. La langue français représente la pensee peut-être la plus brillante en Europe, elle incarne les conceptions sociales, dans leur idéalisme chevaleresque et parfois candide, les plus hautes et les plus généreuses. Elle est un dépôt cristallisé de quinze siècles de culture générale intense, de cinq siècles de littérature classique. Elle est un style de langage clair, simple, nuancé, travaillé, ajusté, élégant, harmonieux. Elle est d'une poésie radieuse et solide. Elle est, Messieurs, qu'on me pardonne, je le dis du reste sans le moindre esprit usurpateur, elle est "Sa Majesté la langue française".

Eh! bien, quand on peut enrichir son pays d'adoption de pareil trésor, lui ournir une aussi vivifiante transfusion d'esprit, il n'y a pas lieu de s'en cacher comme si on manipulait de la dynamite. On peut le dire, on peut s'en louer, l'on n'a pas à craindre de paraître un malfaiteur ni un révolutionnaire, du moins en présence des politiques avertis et des hommes tout uniment sensés.

Conseil aux parents et maîtres

Ah! Messieurs, excusez ma franchise, qu'ils ont tort et qu'ils font mal inconsciemment, ces pères et ces mères qui laissent perdre à leurs enfants ce trésor de vie et de pensée. Et ici le rôle de la mère, ai-je à le souligner? demeure souverain: c'est elle qui met sur les lèvres de l'enfance les premiers mots et qui écrit dans son esprit les premières pensées, c'est elle ensuite qui, selon une mission délicate et sublime que lui a confiée la divine Providence, fait que ces mots et ces idées germent en sentiments admirables et éclatent en actions généreuses.

Qu'ils agissent mal conséquemment, ces maîtres et ces maîtresses, qu'ils découvrent bien leurs horizons étroits et leur peu d'idéal éducateur, quand ils laissent une source pareille de pensée et de vie comme la langue maternelle se tarir dans l'âme de leurs écoliers et de leurs écolières.

Et combien, Messieurs, il faut vous féliciter, au nom de l'esprit français, et au nom de l'esprit tout court, de multiplier vos campagnes, de stimuler vos sociétés, d'organiser vos écoles et votre presse, de pousser vos institutions sociales, ne vous laissant arrêter ni par les inintelligents, ni par les tièdes, ni par les faibles, dans vos irréductibles labeurs de préservation et de culture ancestrale.

Un capital à exploiter

Votre langue française est un capital.

Exploitez-le pour en enrichir la valeur américaine.

Exploitez-le pour démontrer votre fidélité française.

Exploitez-le pour le service de la civilisation humaine.

Exploitez-le pour soutenir et protéger votre conservation religieuse.

Exploitez-le parce que c'est pour vous un droit, et aussi un devoir.

La langue française fut le héraut de la lumière en ce nouveau monde. a prononcé un orateur de chez nous, c'est elle qui a baptisé l'Amérique. On peut bien lui souhaiter: "Esto pespetua."

En mourant, le grand archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin, pouvait dire: "Je me suis résolu d'aimer jusqu'au bout la vérité et la justice passionnément. Les causes pour lesquelles j'ai combattu et souffert sont plus vivantes que jamais". Voilà un bel héritage, Messieurs, à laisser à ses descendants.

Pour les connaisseurs
THÉ "SALADA"
502F

Devoirs électoraux

(Suite)

C) — TRAFIC DES SUFFRAGES.

XVII.—L'achat et la vente du vote à prix d'argent ou par la promesse d'autres avantages temporels constitue l'un des abus les plus sérieux de la vie politique de nos jours.

XVIII.—Indépendamment de la valeur de celui pour qui on vote, vendre son vote ou acheter celui d'un autre est toujours une faute contre la justice générale ou légale, elle est grave de sa nature, parce qu'elle abuse à des fins privées d'un moyen institué pour le bien commun. Le vote n'est pas un objet de marchandage, il est un devoir envers la société. "Vendre sa voix, c'est une trahison contre le bien public".

XIX. Acheter ou vendre un vote en faveur d'un candidat nuisible au bien commun constitue une autre injustice soit directement contre le bien commun, soit contre les particuliers auxquels ensuite pourra nuire l'élu.

XX.—Essayer d'acheter, de vendre ou d'influencer indûment un vote constitue une faute proportionnellement grave.

XXI.—Sans qu'il y ait trafic des votes, il peut y avoir péché contre la prudence et aussi contre la justice distributive à accepter, à l'occasion du vote, de l'argent ou des avantages temporels injustifiés.

Cette faute peut être grave.

XXII.—Il n'est pas moins défendu de se faire payer, contrairement au bien commun, pour ne pas voter, ou de payer à pareille fin.

XXIII.—Même dans les cas où une juste compensation est légitime pour les services rendus et les frais encourus à l'occasion des élections, il faut se garder en cette matière de dépasser les proportions et d'en profiter pour garnir sa bourse.

XXIV.—Il n'est pas défendu d'influencer les électeurs par des arguments et des moyens honnêtes, mais il n'est pas permis de violenter leur conscience, et on ne saurait les induire à voter pour quelqu'un manifestement indigne d'être élu.

XXV.—Tous les honnêtes gens devraient se liguer contre la honteuse corruption des moeurs électorales, et la vénalité des votes qui se pratique au mépris des règles fondamentales de la conscience.

XXVI.—Tous les péchés commis pendant les élections et graves de leur nature doivent être accusés en confession et il faut être disposé à en réparer les suites pour être digne d'absolution.

D)—L'INTEMPERANCE

XXVII.—L'intempérance, vice toujours dégradant offre en temps d'élection une gravité spéciale, parce que le droit de vote qui est lié si étroitement au bien général doit être exercé en toute liberté d'esprit et connaissance de cause.

XXVIII.—D'autant plus que l'intempérance en temps d'élections conduit bien souvent à des parjures, des injustices, des violences, des actes de malhonnêteté, des abus de la santé, et même parfois à des rixes sanglantes.

XXIX.—Chaque fois donc qu'on a lieu de craidre que l'usage d'une boisson alcoolique entravera le liberté du vote ou bien amènera d'autres abus, il est défendu, sous peine de faute grave, d'en acheter, d'en accepter, d'en prendre, d'en offrir d'en vendre ou d'en donner.

XXX.—En toute circonstance, la prudence et la charité recommandent de s'abstenir de pareils actes.

XXXI.—Ceux qui font les élections par le moyen de l'intempérance pèchent gravement par scandale, contre la charité due au prochain, et ils pèchent gravement aussi contre le bien commun qu'ils compromettent au lieu de le servir; enfin, s'ils payaient, avec les deniers publics, les liqueurs qu'ils distribuent, ils violeraient en outre la justice.

XXXII.—Même l'usage modéré des boissons alcooliques peut devenir plus ou moins coupable, au cours des élections, s'il offre des occasions prochaines de péchés.

E) LE SERMENT

XXXIII.—Le serment, par lequel on prend Dieu à témoin de la vérité de ce qu'on dit et de la sincérité de sa conduite, est un acte religieux des plus graves et des plus honorables pour la majesté divine.

XXXIV.—Conséquemment, il ne doit être exigé et on ne doit le prononcer que pour des raisons proportionnées, par exemple, pour des motifs de bien commun, comme en ce qui concerne le vote pour les charges publiques.

XXXV.—D'autre part, le parjure ou faux serment, sacrilège et outrage énorme à la Divinité, est un crime abominable, digne des plus terribles châtiments éternels et temporels.

XXXVI.—Aucun avantage financier ni le triomphe d'un candidat, ne sauraient en aucune façon légitimer, même en temps d'élections, de se parjurer; si on le fait, on se rend coupable d'un péché mortel et on s'expose à l'enfer.

XXXVII.—C'est toujours un péché mortel de faire serment pour affirmer une chose que l'on sait être fausse, par exemple que l'on a le droit de vote, quand la conscience proteste du contraire.

XXXVIII.—Sont aussi gravement coupables ceux qui engagent les autres à se parjurer.

XXXIX.—En outre de sa malice propre, le parjure est fréquement accompagné de scandale et, par conséquent, comporte de ce fait une autre faute très grave.

XL.—Dans la province de Québec, le faux serment prononcé devant un officier public est un cas réservé.

XLI.—Il est malheureusement à regretter qu'en cette matière du parjure beaucoup de consciences soient faussées et que les faibles soient fréguemment entraînes à y consentir par l'exemple des autres.

XLII.—D'où y a-t-il lieu pour les officiers publics de n'exiger le serment que dans le cas où il est vraiment que dans le cas où il le serment que dans le cas où il est vraiment obligatoire, et d'inspirer à chacun le plus grand respect de cet acte sacré.

Sans quoi, c'est la véracité humaine, le sentiment de l'honneur et aussi la conscience chrétienne, qui sont en train de s'altérer et même de disparaître tout à fait.

† J.-M.-R. card. Villeneuve, O.M.I.

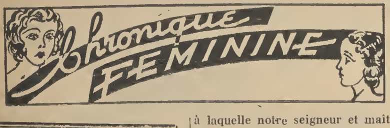

LA COLONNE DE "COUSINE BLANCHE"

Diplômée de l'Université de Beauté de PARIS.

Nous n'avons pas le droit d'être laides

La beauté est la grande obligation et même la mission du sexe faible. Le souci d'être belle et de le demeurer est un véritable devoir, car en défendant sa beauté, la femme défend son amour, son bonheur ... grâce à sa beauté, elle garde son captif, l'aimé... ou fait une conquête nouvelle, si elle n'est ni mariée, ni fiancée.

La beauté n'est souvent, je l'ai dit maintes fois, pas autre chose que "la santé visible". Or, jusqu'à quel point contrôle-t-on son état de santé... surtout nous autres, femmes? Nous nous rendons parfaitement compte que l'observance des principes de l'hygiène peut nous éviter bien des maux, mais il est des moments où, malgré tous les soins que nous prenons de notre personne, nous sommes exténuées par une journée difficile à la maison, au magasinage, au bureau, à l'atelier... Il en résulte une pâleur qu'aucun cosmétique n'arrive à masquer, une fatigue des yeux qui fait ressortir des pattes d'oie à peine perceptibles en temps normal; une migraine qui silonne notre front de vilaines rides; un affaissement des chairs qui nous vieillit de dix ans. Comment alors résister à la tentation qu'on aurait de se mettre au lit et éviter ainsi de prendre part à la veillée récréative à laquelle notre seigneur et maître ... ou notre fiancé... veut nous entraîner?

Votre devoir de femme est d'y aller.. et si vous suivez mon conseil, vous pourrez aller au théâtre, à la soirée, à la veillée de famille, comme vous vous le proposiez avant que la lassitude vous ait accablée et ceci avec la certitude que vous serez parfaitement fraîche et dispose.

Il suffit pour cela de suivre ce petit programme de beauté: D'abord, nettoyez à fond votre visage —puis appliquez généreusement une lotion rafraîchissante et tonifiante (il en existe plusieurs), baignez ensuite votre visage à l'eau froide, puis vous êtes prêtes à appliquer votre maquillage.

Chose extraordinaire, ce simple traitement de cinq minutes aura suffi pour vous reposer. Toutes les lignes que cause votre fatigue auront disparu. Vous pourrez partir en soirée avec la certitude que vous aurez bonne mine et jouir de chaque minute de votre veillée avec l'absolue certitude que votre mari ... ou votre fiancé... sera fier de votre apparence.

Evidemment, il ne s'agit pas là d'un traitement régulier, mais d'un traitement d'urgence pour les occasions qui se présentent trop souvent aux mauvais moments où l'on est forcée par les circonstances de sortir, alors qu'on aimerait infiniment mieux se mettre au lit.

Une bouteille de lotion tonique et rafraîchissante à effet rapide est si peu coûteuse, qu'il importe à toute femme soucieuse de ses devoirs envers celui qu'elle aime, d'en avoir une sur sa table de toilette, comme "réserve" dans son arsenal de beauté... car, c'est généralement au moment le moins opportun que la fatigue menace de nous terrasser, alors qu'on n'a guère le temps de courir chez le pharmacien voisin pour se procurer la lotion qui nous rendra fraîche et dispose en dépit de tout!

Mon feuillet sur les soins du visage comporte un nombre considérable de conseils utiles. Pourquoi n'en faites-vous pas la demande? Il suffit pour l'obtenir de m'adresser un timbre de trois sous. Il en est de même pour mes autres feuillets sur le soin des mains, des yeux, des cheveux... sur la grosseur excessive, la maigreur... le développement du buste, la suppression des poils follets, etc. Adressez simplement votre demande à "Cousine Blanche", 197 rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

COUSINE BLANCHE

:::

Le status juridique de la femme

GENEVE.— Au cours de la première semaine d'avril, un petit nombre d'experts se sont réunis à Genève pour procéder à une étude sur la condition juridique de la femme dans les différents domaines de l'activité humaine.

Mlle Hesselgren, délégué de la Suède, a résumé de la façon suivante la situation de la femme telle qu'elle ressort des communications gouvernementales:

I. L'égalité des droits en matière de nationalité est accordée aux femmes par dix pays, et refusée par vingt pays; huit pays n'ont pas fourni de renseignements.

"II. Les femmes ont le droit de vote pour les élections parlementaires et sont éligibles aux assemblées législatives au même titre que les hommes dans vingt-quatre pays; ces droits leurs sont refusés dans quatorze pays (dont neuf en Europe).

"III. Le droit de vote pour les élections aux assemblées locales et l'éligibilité à ces assemblées sont accordés aux femmes au même titre qu'aux hommes dans vingt-neuf pays; ils leur sont refusés dans sept pays (dont quatre en Europe); deux pays n'ont pas fourni de renseignements.

"IV. Les femmes mariées ont des droits égaux aux hommes en ce qui concerne le domicile dans quatre pays seulement; vingt-quatre pays leur refusent ces droits; dix pays n'ont pas donné de renseignements.

"V. Dans sept pays, les femmes mariées ont droit, au même titre que les hommes, à la tutelle sur leurs enfants; dans vingt pays, ce droit leur est refusé; onze pays ne donnent pas de renseignements.

"VI. La question du droit de la femme au travail a été très difficile à élucider d'après les renseignements fournis. Il semble cependant que quatorze pays accordent à la femme, mariée ou non, le droit de se livrer pour ainsi dire à n'importe quel travail, alors que dans seize pays des restrictions d'ordre divers sont imposées; huit pays ne donnent aucun renseignement.

"VVII. L'égalité de droits en matière de propriété, de revenus et de gains est accordée aux femmes dans vingt-quatre pays; elle leur est refusée dans dix; quatre n'ont pas fourni de renseignements".

La grande ennemie

Par C. J. Warrington

Des 10,000 variétés d'insectes nuisibles que l'on accuse d'infester l'Amérique du Nord, la mite ordinaire des étoffes semble la mieux connue et la plus vilipendée. Sauf certaine responsabilité après le fait, ce lépidoptère est pourtant une innocente créature, dépourvue d'instincts rapaces, très éphémère d'existence et qui ne mange absolument rien, parce qu'il lui est physiquement impossible de le faire.

La mite femelle est plus nuisible que le mâle par sa seule manie de pondre quotidiennement, pendant les dix ou quinze jours de son existence. La pondeuse meurt, mais les ravages ne cessent pas pour si peu, car l'oeuf déposé devient larve et celle-ci se transforme en chrysalide d'où surgit une mite. De ces quatre phases, une seule, la seconde, est dommageable au linge, car c'est à l'état de larve que la mite ronge les matières d'origine animale où l'oeuf a été déposé. Ce ver minuscule mange la laine, la soie, les plumes et la fourrure, se développe magnifiquement à ce régime, se métamorphose ensuite en chrysalide et s'envole enfin à la sortie du cocon qu'elle abandonne en échange de la parcelle d'étoffe dont elle s'est nourrie quand elle était larve ... compensation pitoyable, si l'on en croit le propriétaire du vêtement où la mère mite a élu domicile.

Il faut déclarer la guerre à la mite avant qu'elle commence à pondre. Mais comme elle entreprend cette fonction dès le premier jour de sa brève existence, il n'y a pas de temps à perdre. Autrement, l'oeuf et la larve qui en sort offriront une résistance remarquable aux efforts d'extermination. De fait, une larve peut dormir des années entières dans une atmosphère saturée de napthtaline.

Il existe plusieurs moyens de combattre la mite autrement qu'en cherchant à l'attraper au vol, procédé

d'ailleurs inefficace puisque maman mite a sans doute commencé sa ponte avant de voleter à l'aventure. Ce sont tous des moyens chimiques. Vous pouvez chasser la mite, l'asphyxier ou l'emprisonner, de même que sa progéniture, dans une cellule léthifère.

L'anti-mites moderne diffère sensiblement des boules traditionnelles,

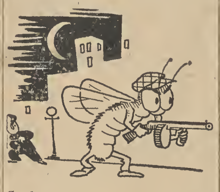

Ces boules, à base de napthtaline de coaltar d'une pureté assez peu uniforme, ennuyaient ceux qui y avaient recours presque autant que les mites elles-mêmes. Aujourd'hui, la Canadian Industries Limited vend aux manufacturiers d'anti-mites un produit chimique organique aromatisé qui se volatilise facilement, dont l'odeur ne s'attache pas aux articles exposés à l'air et qui, en concentration suffisante, asphyxie le parasite. Il est inoffensif aux êtres humains.

Il extermine les mites, mais à condition de les précéder. Autrement dit, la mite vient avant l'oeuf et l'anti-mites doit arriver avant la mite pour protéger les articles exposés à ses déprédations. Il est donc sage de ne pas attendre l'arrivée officielle du printemps pour mettre les vêtements d'hiver à l'abri. Ce faisant, assurez-vous que le coffre ou tout autre contenant dans lequel vous les déposez soit hermétiquement clos afin d'empêcher la fuite des émanations libérées par l'anti-mites. Il importe aussi d'en mettre assez pour asphyxier promptement la mite qui pourrait s'y être cachée d'aventure et qui, dans l'ombre, accomplirait sa funeste besogne.

Dans les cas des meubles, des tentures, des tapis, etc., la meilleure prévention consiste à les traiter avec une substance chimique hostile à la diète préférée des larves. Les anti-mites ordinaires ne sont toutefois guère efficaces contre les oeufs de mite et il est plus sûr, si l'on craint qu'un article en soit infesté, de le fumiger avec un gaz très léthifère. Seuls les fumigateurs et les nettoyeurs à sec bien outillés peuvent appliquer ce traitement, mais les établissements bien à la page offrent maintenant pour la plupart un service complet de nettoyage, de fumigation et d'emmagasinage.

Mère de 6 enfants toujours fatiguée

Se lève maintenant fraîche et pimpante

Une mère qui a cinq enfants a beaucoup à faire, surtout à la campagne. Celle dont il est ici question se sentait "toujours fatiguée". Heureusement aujourd'hui, grâce aux Sels Kruschen, elle peut se lever fraîche et pimpante à 5 heures du matin. Elle nous écrit comme suit:

"J'ai constaté que pour le bien de ma santé je ne pouvais acheter rien de mieux que les Sels Kruschen. J'ai cinq enfants et, avant de commencer à prendre Kruschen, j'étais toujours fatiguée, épuisée. Maintenant, j'ai le bonheur de pouvoir dire que je me lève chaque matin à cinq heures, fraîche et pimpante. Je fais tout mon ménage, je prends soin de mes enfants et, à 6 h. 30, je quitte la maison pour commencer ma journée de travail". - (Mme) B.

La fatigue et cette sensation de dépression peuvent être attribuées à une seule cause: la paresse interne ou la présence dans l'organisme de déchets toxiques.

Les Sels Kruschen sont excellents pour assurer la propreté interne. Les sels nombreux dont se compose cet incomparable produit tendent à régulariser le fonctionnement des organes internes, à vous débarrasser de ces impuretés, qui, si vous les laissez s'accumuler, diminuent votre vitalité.

La Congrégation de Jésus-Marie

"Pardonne-leur, Claudine, comme nous leur pardonnons." Tels sont les mots par lesquels Louis et François Thévenet suppliaient leur soeur de pardonner à leurs bourreaux au moment où, comme tant d'autres, ils allaient être le jouet des tribunaux révolutionnaires pendant la Terreur. Et Claudine n'avait conservé aucun sentiment de vengeance et elle s'était même abstenue de condamner dans son coeur ceux qui avaient massacré ses frères.

Elle avait assisté de loin au massacre de nombreux condamnés et à celui de ses frères que les bourreaux avaient achevés à coups de massue. A cet endroit même, devant les fosses ouvertes dans les prairies de Brotteaux, Claudine avait répondu à l'invitation suppliante de ses frères, murmurant dans son angoisse la prière sublime: "Mon Dieu, pardonnez aux assassins, ils ne savent pas ce qu'ils font".

Lorsque prirent fin les tourmentes révolutionnaires, et avec elles l'orgueil et le despotisme du 1er Empire, qui avait sacrifié toute une génération de Français et d'étrangers sur les champs de bataille de l'Europe, la ville de Lyon vit se relever, timide et hésitante, l'action des hommes de bien contraints à éviter toute autre activité que celle de la haine. Ceux qui étaient résolus à être bons pouvaient-ils pendant la Restauration— car il y en eut une en France aussi— recommencer à servir non les hommes mais Dieu?

Claudine Thévenet, après 23 ans, se souvenait toujours de la promesse de pardon faite à ses frères au moment où ils étaient tombés victimes de la Révolution et tandis que, dans une fervente prière, elle avait imploré chaque jour la grâce de déployer son zèle dans une activité tranquille elle pouvait enfin réaliser quelques-uns de ses rêves de charité. Un soir d'hiver, l'abbé Coindre lui avait amené deux pauvres orphelins et une petite maison de la Providence s'était fondée. Peu à peu le groupe de pieuses collaboratrices qui, avec Claudine Thévenet, y travaillait aux alentours, à Pierres Plantées, se constituait sous la forme d'une ASSOCIATION des SAINTS COEURS DE JESUS ET DE MARIE. L'abbé Coindre avait conseillé de la placer sous la protection de saint Ignace de Loyola, ce qui se fit dans la modeste chapelle de Saint-Bruno, le 31 juillet 1816.

Le même jour, après la cérémonie de la consécration, les associées qui ne portaient pas encore l'habit religieux mais qui avaient pourtant l'esprit de leur vocation, se réunirent de nouveau pour se partager la tâche à accomplir jusqu'à la prochaine réunion. C'est ainsi que peu à peu, avec une simplicité toute chrétienne, se formèrent dans l'Association les différentes sections de travail; celle de l'instruction, celle de la bienfaisance et les autres oeuvres de charité spirituelle. Les plus saintes oeuvres de miséricorde constituent la tâche de toutes ces pieuses femmes et de chacune en particulier et elles les accomplissent selon les constitutions de saint Ignace, dont la Compagnie quelques anées auparavant, en 1814, s'était relevée peu à peu, après la funeste suppression.

Cinq années s'écoulèrent et dans la chapelle d'un collège de la petite ville de Monistrol, au diocèse du Puy, a lieu avec l'approbation ecclésiastique, la cérémonie de la vêtue et de la profession. La Congrégation s'appuie sur une règlement plus austère mais plus fructueux.

Un épisode peu connu doit se placer en cette première période. Au mois de mai 1817, une jeune compatriote de la présidente est accueillie dans l'Association des Saints Coeurs. C'est Marie-Pauline Jaricot qui frappe à la porte de la maison de Claudine Thévenet et elle y restera quelque temps. Dans cette maison, au contact d'autres femmes à la piété solide, Mlle Jaricot conçoit le projet hardi et admirable de la Propagation de la Foi. Et c'est pendant la période qui précède l'approbation de la Congrégation que Pauline Jaricot en sort pour donner un plus grand développement à l'oeuvre projetée laquelle, en 1882, recevait les statuts officiels.

Après sa profession, Claudine Thévenet devient Mère Marie Saint-Ignace, comme pour mieux caractériser encore l'esprit intime de l'institut fondé avec le concours de l'abbé Coindre, et elle est élue Supérieure générale. C'est le commencement de la nouvelle et définitive extension de la Congrégation. Les nouvelles maisons et les oeuvres admirables de charité et d'éducation s'éloignaient maintenant de Fourvière, du célèbre sanctuaire de Notre-Dame qui domine la ville de Lyon et à l'ombre protectrice duquel l'Association s'était établie dès le début. Des ouvroirs, des hospices, des pensionnats, des collèges, telles sont les oeuvres qui se répandent rapidement sur ce sol de France dont l'aridité n'est que superficielle, car il conserve dans ses profondeurs une sève chrétienne qui ne demande qu'à s'éveiller pour produire un renouveau de vie.

Malgré des signes si évidents de renaissance chrétienne, de nouvelles insurrections et de nouveaux troubles politiques, entre 1830 et 1834, eurent leur répercussion sur l'apostolat de la Congrégation. C'est dans une période de ferveur intense de son institut que Mère Marie Saint-Ignace passa de cette terre à la patrie céleste en prononçant ces paroles: "Que le bon Dieu est bon!" C'était le 3 février 1837. Cette année marque donc le premier centenaire de sa pieuse mort comme elle marque le 75ème anniversaire de la mort de Pauline Jaricot; date qui a été dignement célébrée par l'oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi.

Peu de temps après la mort tranquille de Mère Marie Saint-Ignace, la Congrégation commence à se répandre au delà des frontières de la France.

La destination des premières soeurs qui abandonnèrent leur propre pays pour l'étranger, marque infailliblement la vocation missionnaire de toute la Congrégation. En 1842, elles partent pour l'Inde, appelées par l'évêque d'Agra. Aujourd'hui ce diocèse et d'autres de l'Inde comptent des écoles, des pensionnats, des orphelinats florissants, qui ont été fondés par les nombreuses religieuses de la Congrégation qui se sont succédé là-bas.

Dans ces terres lointaines de la zône tropicale, les filles de la Mère Thévenet, comme pour rappeler leurs origines, devient subir les amertumes de la discorde et de la haine des hommes.

Entre temps arrivait de Rome à la maison-mère le décret d'approbation de la Congrégation. Pie IX, qui l'avait signé le 21 décembre 1847, secourut ensuite largement la Congrégation comme les Papes qui lui succédèrent. C'est justement sur le conseil du Saint-Siège que l'institut simplifia alors sa dénomination et prit le nom de JESUS-MARIE.

A suivre

:::

Les Esquimaux de la Baie d'Hudson

La conférence de S. E. Mgr Clabaut à l'"Alliance française

MONTREAL.— Son Exc. Mgr Clabaut, o.m.i., auxiliaire de Son Exc. Mgr Turquetil, au vicariat apostolique de la Baie d'Hudson, a fait le tableau de la vie des Esquimaux et de la vie des missionnaires à la baie d'Hudson et dans les régions arctiques, devant les membres de l'Alliance française à l'hôtel Ritz-Carlton.

Mgr Clabaut a décrit les régions polaires, les moeurs des Esquimaux, leur inclination à rire de tout, même de leurs malheurs, leur goût de la chasse. Pour les gagner, les missionnaires ont dû adopter leur mode de vie: couchier comme eux dans des maisons de glace ou de neige, vaincre le froid et la faim. Les résultats des missionnaires oblats sont aujourd'hui admirables.

Son Excellence conclut en disant que les Esquimaux survivront si le gouvernement protège les Esquimaux contre les invasions de chasseurs et de trappeurs plutôt qu'en leur accordant des subsides. L'Esquimau est heureux quand il fait la chasse.

:::

Des avions français fabriqués aux Etats-Unis

PARIS. On apprend que le ministère français de l'aviation a demandé à l'ambassade français à Washington d'enquêter sur la possibilité de faire fabriquer des avions de guerre aux Etats-Unis. Si la réponse est favorable, le ministère enverra une délégation aux Etats-Unis pour conclure des arrangements à cet effet.

TRENTE minutes de plus au dodo tous les matins — quelle veine! C'est pourtant facile . . . si Kellogg se charge de votre cuisine. Les Kellogg's Corn Flakes sont parfaitement cuits, grillés, et prêts à servir (avec de la crème ou du lait). Croquants—et rafraîchissants comme une brise matinale!

Frais comme au sortir du four, grâce au sac intérieur HERMETIQUE breveté. Chez tous les épiciers. Préparés par la Cie Kellogg, à London, Ontario.

Kellogg's

KELLOGG'S
Pour plus de Saveur—
Plus de Commodité

ÇA, C'EST COMMODE!

MAL DE DOS QUI AVERTIT

Le mal de dos est souvent le premier symptôme du mal de reins. Quand votre dos vous fait mal, faites soigner vos reins. Ne manquez pas de prendre note de cet avertissement—c'est important. Soyez prompt à soigner un Mal de Dos ou bien ce qui le cause. Au premier signe de Mal de Dos, ayez confiance aux Pilules Dodd pour les Reins—le remède favori pour les Maux de Reins depuis plus d'un demi-siècle. 107F

Pilules Dodd pour le Rein

Hamiltons
LIMITED
M. C. Hamilton, dir.-gérant
Entrepreneurs de pompes funèbres
Téléphones:- 3065 — 3223
25-11ième Rue Est
PRINCE-ALBERT SASK.

PHARMACIE DUNCAN
AVENUE CENTRALE
PRESCRIPTIONS
Articles de pharmacie
Bonbons, papeterie, etc.
Téléphone 2155
NOUS LIVRONS

Choses d'Espagne

Pour la reconstruction des églises d'Espagne

Une initiative de la Ligue d'Union Latine

La Ligue d'Union Latine, qui vient d'achever, à El Goléa, la première église élevée près de la tombe du Père de Foucauld, lance aujourd'hui, à tous les peuples et à toutes les patries, en faveur des Eglises d'Espagne, un appel qui ne manquera pas d'être entendu.

"Ce que la Barbarie a détruit, saccagé, profané, écrit son Président, Raoul Follereau, la Civilisation et la Foi doivent le rétablir, le relever, le racheter.

"Sur la terre héroïque de nos frères d'Espagne, l'âme universelle de la Chrétienté fut menacée. C'est la Chrétienté tout entière (qui doit maintenant aider à replanter, sur le sol sanglant et glorieux, la Croix de l'Amour et de la Rédemption.

"Il revenait à la France des Croisades, à la France de Saint Louis et de Jeanne d'Arc, à la France, fille aînée de l'Eglise, d'accomplir le premier geste, d'aider à relever le premier clocher.

"Au service de la civilisation chrétienne, la Ligue d'Union Latine s'honore de lancer la première cet appel."

Voulant concrétiser son geste, la Ligue d'Union Latine a décidé d'offrir un million de francs au cardinal Goma, primat d'Espagne, pour aider à la reconstruction des églises mutilées.

Elle souhaite que tout le peuple de France contribue par des souscriptions généreuses ou modestes à réunir ce million symbolique qui sera, avec un témoignage de la foi de notre patrie, un geste de fraternité chrétienne.

Les souscriptions doivent être adressées à M. Raoul Follereau, Président de la Ligue d'Union Latine, 96, rue Erlanger, Paris-16.

NOUS VOUS DEVONS DE L'ARGENT

REMBOURSABLE A VUE

* *

Si l'un des 4,740,000 comptes dans lesquels le public tient des dollars en dépôt dans les banques à charte du Canada est à votre nom, votre banque vous doit de l'argent.

Cet argent n'appartient pas au public, au gouvernement, à la nation ou à votre voisin. Il est à vous.

Si vous avez un compte d'épargne, la banque, outre la sécurité qu'elle vous offre, vous paye des intérêts sur votre argent, tout comme un emprunteur paye des intérêts à la banque.

QU'EST-CE QU'UNE BANQUE?—C'est un établissement fondé en vue de recevoir des dépôts et de faire des prêts; mais c'est une institution beaucoup plus humaine que cette définition toute matérielle ne le laisse entendre.

Votre banque est un lieu où vous pouvez déposer de l'argent pour vous et pour votre famille, en étant tout à fait sûr qu'il vous sera remis en totalité et avec intérêts, quand vous le demanderez.

Les livres de la banque attestent que celle-ci vous doit la somme que vous avez déposée, qu'elle est tenue de vous la rendre quand vous jugerez à propos de la réclamer, et qu'elle en prend l'engagement.

Votre banque est aussi un endroit où les personnes dignes d'avoir du crédit peuvent emprunter pour leurs affaires ou pour d'autres fins légitimes.

Il faut que l'emprunteur soit digne d'avoir du crédit. Nous entendons par là que sa droiture et son honorabilité, son habileté et ses biens doivent justifier la prévision, avec autant de certitude que possible, qu'il sera disposé à rembourser et qu'il en sera capable. Il est nécessaire que nous sachions qu'il constitue "un bon risque", parce que nous devons sauvegarder votre dépôt —comme d'ailleurs ceux de tous les autres épargnants — afin d'être en mesure de vous rendre ce que nous vous devons, le jour où vous le réclamerez.

En taot que déposant, vous êtes notre créancier; il faut que nous soyons en état de vous rembourser intégralement. Nous devons, par conséquent, nous efforcer de recouvrer tout ce que nous prêtons, plus nos frais généraux.

Nous versons des intérêts aux déposants et nous en comptons aux emprunteurs. Vous serez surpris lorsque nous vous ferons connaître l'importance de nos frais et l'étroitesse de notre marge de bénéfice.

Les dépôts des banques appartiennent à des particuliers, et non pas au public. On ne doit jamais perdre de vue ce fait essentiel quand on parle des banques. Vous savez très bien à qui appartient l'argent auquel font allusion ceux qui prétendent que le public a des droits sur les dépôts. Pourquoi ne pas le leur dire?

Plus de 4,700,000 personnes au Canada—soit au-delà de 42 pour 100 de la population—ont "de l'argent en banque", c'est-à-dire des dépôts qu'elles ont confiés aux banques à charte. Pas moins de 4,084,000 de ces personnes sont des épargnants qui touchent des intérêts sur leur argent.

Au cours des dix dernières années, les banques à charte du Canada ont versé plus de $397,000,000 en intérêts sur les dépôts.

Les économies du peuple canadien déposées dans les banques à charte forment aujourd'hui une somme de $1,584,000,000, la moyenne des dépôts étant de $387.

Il y a, dans les banques à charte du Canada, environ 660,000 comptes courants de particuliers et de sociétés, dont le total s'élève à $679,000,000.

Pour faire un prêt de $1,000, il faut presque l'équivalent de trois comptes d'épargne moyens.

Pour récupérer la perte d'un seul prêt de $1,000, il faut le bénéfice net, déduction faite des frais d'administration, que rapportent, pendant un an, des vingtaines de prêts de $1,000 chacun.

On voit par là quel soin les banques doivent apporter à leurs prêts, si elles veulent sauvegarder les fonds des déposants, puisque les bénéfices nets des banques sont inférieurs à un demi pour cent de leur actif total.

Sans dépôts, une banque ne saurait se maintenir longtemps. Votre argent ne reste en dépôt à la banque que si vous le voulez bien: vous le retireriez si vous croyiez que la banque prête avec témérité.

La banque doit toujours être en mesure de vous remettre votre dépôt, en entier et en argent, le jour où vous déciderez de le réclamer.

Les banques à charte du Canada se rendent très bien compte que la fondation de votre foyer, le bonheur de votre famille, l'éducation de vos fils et de vos filles, leur établissement et leur prospérité, vos réserves en prévision des mauvais jours, votre tranquillité d'esprit au soir de la vie, dépendent souvent, en grande partie, de l'argent que vous avez déposé dans une banque,—de l'argent que votre banque vous doit.

LES BANQUES A CHARTE
DU CANADA

Le gérant de la succursale de votre localité sera heureux de causer de la banque avec vous. Il répondra avec plaisir à vos questions, en s'inspirant de sa propre expérience. Le prochain article de cette série paraîtra dans ce journal. Attendez-le.

2F

Les crimes de Carrascalejo

BURGOS.— La presse nationale publie une information relative aux crimes commis par les rouges au village de Carrascalejo, en Estremadoure, où ils dominèrent pendant neuf heures. Les marxistes s'acharnèrent sur le maire et sa famille; tous furent assassinés à coups de crosse et de couteau. La famille se composait des personnes suivantes: Crescencio Alvarez, trente-huit ans; sa femme, Beatriz Alvarez, et leurs enfants: Ismael, quatorze ans; Servulo, douze ans; Juan Antonio, quatre ans, et Arsenio, sept mois. Les rouges fusillèrent les civils désarmés qu'ils trouvèrent dans les rues et dans les maisons, et commirent aussi à l'église paroissiale plus de cinquante assassinats; parmi les victimes, il faut citer notamment les femmes suivantes: Maria Cruz Perello, dix-neuf ans; sa soeur Victoire, seize ans; Francisca Alvarez Monge, trente ans, et Eugenia Davila, vingt-sept ans. Les marxistes crevèrent les yeux à coups de couteau au phalangiste Oreiano Quiroga, lui infligeant d'autres blessures et l'abandonnent dans les champs; son agonie dura deux jours. Ils coupèrent la langue à Gregorio Bernal, sergent dans l'armée, et l'emmenèrent ensuite à l'arrière marxiste. Au moment de la contre-attaque des forces nationalistes, les marxistes se rendirent compte de leur défaite imminente, et, sans faire cas des supplications et des larmes de la population, ils emmenèrent par la force 1,200 personnes, dont la plupart avaient vu les membres de leur famille fusillés par les rouges.

Seuls, dix-huit habitants du village échappèrent à la razzia inhumaine organisée par les rouges; au moment de leur libération par l'armée nationale, ils se réfugièrent dans le village voisin de Valdelacabra. Lorsque les informateurs nationaux pénétrèrent après les troupes à Carrascalejo, ils eurent le macabre spectacle d'une ville morte dont les foyers avaient été pillés et dévastés par les hordes rouges. Les rues étaient pleines de cadavres de victimes innocentes, femmes, vieillards, hommes non combattants, travailleurs et cultivateurs.

Le Généralissime a ordonné d'établir un rapport sur tous ces faits épouvantables, rapport qui sera comuniqué aux Gouvernements et à l'opinion de tous les pays.

LE SIGNE DE LA CROIX

Voici un trait édifiant que nous rapporte la Commission internationale des Directeurs de journaux catholiques.

Lorsque les troupes de Franco virent la Méditerranée, ce fut une explosion de joie. Les soldats se mirent à courir et, avec de grands cris d'allégresse, ils s'approchèrent de l'eau.

Le général Alonso, lui, arriva paisiblement à la côte, trempa la main dans l'eau de la mer, puis fit le signe de la Croix.

Ce trait rappellera peut-être à quelques-uns des nôtres une habitude qui tend à se perdre: celle du signe de la Croix avant les actes importantes de la journée.

(L'Action Catholique) L.-P.-R.

LES ENFANTS EXILES

Le journal "Heraldo de Aragon" publie une information au sujet de la situation affreuse des enfants espagnols exilés par les rouges.

"Les nouvelles qui nous parviennent de partout sur la misère et les souffrances endurées par les enfants envoyés dans différents pays sont vraiment affreuses. Il n'y a que quelques semaines, l'équipage espagnol du bâtiment "Rio Miera" trouva dans les rues de Leningrad plusieurs enfants basques souffrant de la famine et du froid, entièrement oubliés et négligés dans la grande ville. Malgré la situation pénible de cet équipage, les marins se décidèrent à recueillir les enfants à bord de leur bateau et ils les ramenèrent en Europe."

Les secours aux populations libérées

Une cinquantaine de camions sont partis ces jours derniers de Saragosse pour paurcourir les villages et apporter des aliments aux populations civiles qui avaient été abandonnées sous la domination marxiste. On signale que dans presque tous les villages il y avait des magasins de vivres bien pourvus, dans les casernes des milices, alors que la population civile souffrait de la faim du fait du manque absolu de pain, de fruits et de produits alimentaires.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

LA COMMISSION ROWELL A QUEBEC

Intéressantes suggestions

OTTAWA.— On apprend également que les séances de la Commission à Québec prendront un intérêt particulier par suite de la position exceptionnelle du Québec dans la Confédération. On sait que les Canadiens de langue française ont eu à se plaindre à plusieurs reprises des dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord surtout sur les questions scolaires et dans ce domaine d'intéressantes suggestions seront faites par le comité permanent des Congrès de la langue française. On croit savoir que le comité fera des recommandations sur le traitement des Canadiens de langue française dans les autres provinces en matière scolaire et particulièrement en matière de taxation.

BOWEN S'INSTALLE DANS UN HOTEL

M. King écrit à M. Aberhart

EDMONTON.— S. H. le lieutenant-gouverneur de l'Alberta, M. J.-C. Bowen, qui a signé l'arrêté ministériel qui désaffecte la résidence du lieutenant-gouverneur, s'est installé dans un hôtel d'Edmonton. On sait que l'Assemblée législative de l'Alberta a adopté durant la dernière session une résolution où elle affirmait qu'elle ne voterait plus de crédits pour l'entretien de la résidence du lieutenant-gouverneur. On apprend que le gouvernement albertain assurera au lieutenant-gouverneur un bureau et le service de secrétaires pour lui permettre de remplir ses fonctions, ainsi qu'une auto. M. Bowen n'a pas encore signé l'arrêté ministériel qui met à la retraite son secrétaire, le capitaine C.-V. Dacre.

* * *

OTTAWA.— Le premier ministre Mackenzie King a écrit au premier ministre de l'Alberta, M. William Aberhart, exprimant l'espoir que le gouvernement provincial albertain verra à assurer au lieutenant-gouverneur tout ce qui lui est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions avec dignité. M. King a pris soin d'ajouter qu'il ne faisait pas allusion à la fermeture de la résidence du lieutenant-gouverneur.

L'APPEL DE L'ALBERTA AU CONSEIL PRIVE

LONDRES.— Le comité judiciaire du Conseil privé a accordé au procureur général de l'Alberta la permission d'en appeler des jugements de la Cour Suprême du Canada, qui a déclaré ultra vires les trois lois albertaines de l'impôt sur les banques, de la règlementation du crédit et de la presse. La décision n'est qu'une formalité mais on croit que le Conseil privé entendra la cause d'ici la fin du mois.

LES "HABITS ROUGES" DANS L'ALBERTA

OTTAWA. — La Gendarmerie Royale continuera à faire les services de police en Alberta jusqu'en 1940. L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, en a dévoilé la raison en déposant sur la table de la Chambre des Communes, la correspondance entre les gouvernements du Dominion et de l'Alberta. Le premier ministre Aberhart voulait bouter hors de sa province les "habits rouges", mais les autorités d'Ottawa lui ont répondu que la chose ne serait possible que dans deux ans, car le contrat que l'Alberta a passé avec le fédéral n'expirera qu'en 190.

LA DELEGATION A COUTE $186,704

OTTAWA.— Le contingent militaire que le Canada a envoyé au couronnement en mai 1937 a coûté au pays la somme de $186,704. Voilà ce qu'a révélé un rapport déposé, à la Chambre des Communes, par le gouvernement. Le parlement avait voté, à la dernière session une somme de $197,000 à cette fin.

Les dépenses se répartissent comme suit: Marine, $8,454; milice, $142,820; aviation, $14,201; Gendarmerie Royale, $21,227.

MORT DE M. BETTS

LES RESTES MORTELS DU DEPUTE DE LONDON, ONT., ONT ETE RETROUVES DANS LA RIVIERE BLANCHE, PRES DE MAYO, QUE.

BUCKINGHAM.— Après quelques jours de vaines recherches, le corps de M. Fred-C. Betts, député conservateur de London, à la Chambre des Communes, a été retrouvé dans la rivière Blanche, près de Mayo, Qué., à trois quarts de mille de l'endroit où le défunt, s'en allant seul à une partie de pêche, avait laissé son automobile. Tous porte à croire que M. Betts perdit pieds alors qu'il pêchait dans la rivière. M. Betts était disparu depuis quatre jours.

LES PERMIS DE RADIO

OTTAWA. Tout possesseur d'appareil de radio, lors même qu'il ne s'en servirait pas, sera passible de poursuite s'il ne se procure pas un permis, en vertu d'un amendement proposé à la loi de la radio. Plusieurs députés ont protesté contre cette provision. Le ministre, M. C.-D. Howe, a promis de faire préparer un nouveau texte afin de ne frapper que les personnes qui font usage de leurs appareils de radio.

Commande du ministère de la défense

OTTAWA.— Le ministère national de la défense a annoncé qu'il a commandé à la firme Parmenter and Bullock, de Gananoque, Ontario, des chargeurs de mitrailleuses, pour un montant d'environ $7,000 ou $8,000. Le ministère avait ouvert des soumissions pour cette commande et la compagnie en question avait la plus basse.

L'accord anglo-irlandais et le Canada

DUBLIN. — L'accord anglo-irlandais conclu tout récemment étend au Canada tous les avantages commerciaux qui sont consentis à la Grande-Bretagne. Le Canada est le seul Dominion qui soit mentionné dans le traité. L'accord conclu à Ottawa en 1932 entre le Canada et l'Etat libre d'Irlande stipulait que l'Etat libre accorderait au Canada les mêmes avantages commerciaux qu'à la Grande-Bretagne et le traité anglo-irlandais qui vient d'être conclu respecte cette entente de 1932. L'Irlande n'avait pas pris cet engagement à l'égard des autres Dominions. On croit que l'accord anglo-irlandais signé le 25 avril entrera en vigueur le 13 mai.

Roosevelt approuve une dépense de 546 millions

WASHINGTON.— Le président Roosevelt a apposé sa signature au bas des plus gros estimés budgétaires de la marine américaine en temps de paix. Ces estimés prévoient la dépense ne $546,866,494 pour la flotte au cours de l'année financière commençant le 1 juillet. Le bill a été signé par le président pendant que le sénat continuait d'étudier un projet autorisant une augmentation de 20 pour cent de la flotte de guerre américaine, au coût éventuel de $1,156,000,000. Cette dernière mesure est cependant distincte du projet approuvé par le président, qui assurera à l'administration des fonds nécessaires pour la construction de deux vaisseaux de combat de $70,000,000 et de vingt autres vaisseaux de guerre et navire auxiliaires.

LOIS DE LA Saskatchewan

PASSEES A LA SESSION 1938 DE LA LEGISLATURE

LOI DU SECOURS DES MUNICIPALITES ET DE L'AIDE AGRICOLE: Cette loi, telle qu'amendée, donne pouvoir au Conseil municipal rural de garantir paiement du prix d'achat de la corde à lieuse et des réparations aux machines et morceaux suppléés à tout résident de la municipalité en l'année 1938. Le Conseil municipal rural peut employer n'importe quel membre d'un conseil, si tel membre doit à la municipalité sur avances faites comme secours direct, à travailler pour la municipalité et à appliquer l'argent ainsi gagné par lui en paiement de sa dette pour telles avances.

AJOURNEMENT DE LA REMISE DU TITRE DE LA TERRE VENDUE POUR TAXES: Par un amendement à une loi à l'égard de l'ajournement de la remise du certificat du titre de la terre vendue pour taxes, le conseil a le pouvoir de passer une résolution exceptant toute terre spécifiée des provisions de la loi d'ajournement.

VOTATION: D'après un amendement à la loi des municipalités, au lieu de faire voter l'officier rapporteur en cas d'égalité de voix, les noms des candidats égaux seront déposés dans un réceptacle et le nom tiré sera le nom du candidat élu. L'officier rapporteur a maintenant le droit de voter de la même façon que tout autre électeur.

FAUX EXPOSES DANS LA VENTE DES MARCHANDISES: Cette loi donne pouvoir ou conseil de toute cité, ville, village, ou municipalité rurale de régler et contrôler les ventes de fermeture. Cela s'applique seulement quand le conseil passe un statut déclarant que la loi doit s'appliquer. Dans toute municipalité à laquelle la loi s'applique aucune personne doit annoncer, continuer ou diriger une vente de fermeture à moins qu'il soit détenteur d'un permis de le faire. La loi donne les conditions sous lesquelles on peut se procurer un permis et pour la nomination de personnes pour la mise en vigueur de la loi.

Annonces Classées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion
TARIF, ... 2 sous par mot

A VENDRE

CARTES MORTUAIRES au prix de $6.00 pour 25; $6.50 pour 50; $7.00 pour 75; 7.50 pour 100, au Patriote de l'Ouest.

ENCYCLOPEDIE ANGLAISE catholique complète, termes avantageux s'adresser à Maurice Longpré, P.-A. Sask.

CERTIFICATS de baptême, mariage, en français, en anglais ou bilingue au Patriote de l'Ouest.

LIVRES DE RECUS BILINGUES, 10c l'unité, 1.00 la douzaine.

LIVRES DE COMPTOIR, 5c chacun. Demandez nos prix pour toute autre spécification.

FORMES DE CATECHISME à 75c du 100; 500 pour $3.50; $5 le mille, au Patriote de l'Ouest.

HERBES MEDICINALES

SI VOUS VOULEZ des remèdes naturels faits avec des herbes par des hommes d'expérience adressez-vous en anglais à HERBAL REMEDIES Ltd. (402), 404-20e rue Ouest, Saskatoon, Sask.

-O.K.- RUBBER STAMPS
PROMPT SERVICE

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Agents pour: Etampes de caoutchoucs, plaques de Stencil, étampes en acier, boutons de celluloid et de tout le nécessaire d'étampes.

Cartes d'Affaires

MAGASIN DE SECONDE MAIN

DAVIDNER'S NEW AND SECOND HAND STORE sollicitent la clientèle de la campagne. Ils ont un assortiment complet de linge usagé pour hommes, femmes et enfants. Soyez sûrs, en venant en ville, d'aller chez Davidner's, 41 River St. Ouest.

NETTOYAGE A SEC

BELGIAN DRY CLEANERS, Dyers & Furriers Ltd. vous offrent un service de nettoyage à sec, de réparations à des prix modestes. 123-20e rue O. Saskatoon, Tél. 5588; 803 Ave Centrale, Prince-Albert, Tél. 2424.

BOUCHERIE

LA BOUCHERIE PAINCHAUD, coin de la 2e ave et de la rivière achète et vend toutes les viandes.

COCKSHUTT PLOW CO.

INSTRUMENTS ARATOIRES, A. E. DELAMERE, agent pour la compagni Cockshutt, située au carré Hanafin, 11e rue Ouest en face du Medical Arts.

AVIS

EN VENANT à Prince-Albert, allez chez Valade si vous voulez un stock frais d'épiceries, tabacs, farine et bonbons au plus bas prix et meilleure qualité. Surveillez le P. A. Reminder pour nos ventes spéciales deux fois par semaine. 55 River St. O.

SALON DE BEAUTE

GILLIS' BEAUTY SHOPPE, permanents de $2.50 à $7.00. Travail garanti. Tél. 2488. Dans le Johnny's Barber Shop. Prince-Albert, Sask.

TAXI

HARRY'S TAXI toujours ponctuel, courtois et rapide est à votre disposition à Prince-Albert. Service de "Snowmobile" pour la campagne à toute heure du jour et de la nuit. Tél. 2255.

PHOTOGRAPHIE

JOLI AGGRANDISSEMENT de 5 x 7 avec chaque rouleau développé et imprimé pour 25c. Hansen Photo, 319-20e rue Ouest. Saskatoon, Sask.

NETTOYAGE A SEC

P. A. LAUNDERERS & DRY CLEANERS fait tous les travaux de nettoyage et de lavage à bon marché. Coin 4e ave et 9e rue. Tél. 2208.

MASSEY-HARRIS CO.

INSTRUMENTS ARATOIRES, M. V. SMITH, agent pour la compagnie Massey-Harris, situé au no. 22-9e rue Est.

ASSURANCES ET IMMEUBLES

KELLY-WIDDOWFIELD AGENCIES, agents d'assurance et d'immeubles, édifice de la Banque Impériale, Tél. 3078.

Cartes Professionnelles

Heures 10-12 et 2-5 et sur application
DR C. I. WEBSTER
CHIROPRACTICIEN LICENSIE
(Gradué de l'école Palmer)
Consultation et analyse épinière gratuite
Suite 2, audessus du magasin Manville
Prince-Albert, Sask.

DR E. A. SHAW
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE.
Bureaux dans l'Edifice Rowe
Vis-à-vis le Bureau de poste
Téléphone 2170 — Résidence 3556
PRINCE-ALBERT — SASK

HARRIS & NELSON
Avocats, Percepteurs, Notaires
Walter H. Nelson, LL.B.
Frank M. Harris, LL.B.
SUITE 1 Edifice MILLER
Prince-Albert, Sask. — Tél: 3518

DR. J. ANGUS McDONALD
MEDECIN ET CHIRURGIEN
Rayon-X au bureau
Tel:— Bureau 3175 —— Rés. 3195
4 Edifice Rowe :—: Prince-Albert

Dr LORNE CONNELL
Dr MABEL CONNELL
DENTISTES
Rayons X à l'office
Office 2773—Téléphone—Res. 2772
7 édifice Mitchell — Prince-Albert

DR. R. E. PARTRIDGE
DENTISTE
Suite 1 Carré McDonald, audessus de la pharmacie Liggett's
Tél. 3286, demeure au Bliss Block.

H. J. COUTU, C.R.
AVOCAT, NOTAIRE
Suite 5, Edifice Imperial Bank
PRINCE-ALBERT - - - SASK.

DOCTEUR LeBLOND
MEDECIN, CHIRURGIEN
(Electro-Thérapie des amygdales)
Bureau et résidence - 5 Edif. Mitchell
Tel: 3529 — Prince-Albert, Sask.

Les revues et les livres

Le numéro de mai de "La Revue Moderne"

Avec son numéro de mai, "La Revue Moderne" présente à ses lecteurs un sommaire abondant et varié aux items les plus intéressants.

Son roman, "Haine Amoureuse", offre, à la fois, un intérêt soutenu et les qualités d'un style soigné. C'est un ouvrage à relire. Le nom de son auteur est d'ailleurs un garant de sa valeur: Magda Contino est, de fait, une femme de lettres très appréciée en France et plusieurs de ses romans ont été couronnés par l'Académie française.

Des nouvelles que renferme ce numéro, "Les Frères Madécasses", par Magella Lessard, constitue une fine étude romancée des moeurs et des usages des tribus indigènes de Madagascar. Ce récit exotique captive par son étrangeté et le tragique de ses situations. "Lucienne", de Maurice d'Auteuil, est par contre d'un genre bien différent. Au cours de cette nouvelle, l'auteur expose, avec un réalisme prenant, une tranche de la vie moderne où il évoque la figure charmante d'une amoureuse de seize ans que le temps a malheureusement déçue.

Sous la signature de E. Juchereau-Duchesnay, on trouve un amusant documentaire sur les grenouilles de Québec. M. Duchesnay a écrit, avec beaucoup d'humour, cette étude originale sur les batraciens de notre province. Tout en faisant un peu d'histoire naturelle, on ne peut s'empêcher de rire des amusantes réflexions de l'auteur.

La série des exposés sur l'Art de la photographie, par Lucien Piché, se continue et, cette fois, il s'agit "du choix d'un appareil photographique". La lecture de ces exposés sobres et précis aidera à participer au grand concours de photographie de "La Revue Moderne" pour lequel cinq magnifiques prix sont offerts.

Une page illustrée sur l'intérieur de la résidence de l'acteur de cinéma Allan Jones et un double-page agrémenté de jolies photos du grand film "Les aventures de Marco Polo" et d'un résumé du scénario de cette super-production, voilà pour ceux qu'intéresse la question cinéma.

On lit encore, avec non moins d'intérêt, les documentaires: "A la gloire du Fer-blanc", par A.-C. Clément; "De l'orge pour la bière", par Jean Robitaille; "Les bébés de l'Armistice", essai de Rex Desmarchais.

Les lectrices de "La Revue Moderne" sont aussi servies à souhait par la publication de plusieurs pages de modes dont une sur les nouveautés de Paris, les pages de recettes et du tricot. On y trouve enfin les chroniques régulières de Marjolaine: Le Courrier du Mois, A la découverte des idées, La petite poste, Les mots croisés et autres.

:::

"Le Recueil" de mai

Parmi la trentaine d'articles que contient "LE RECUEIL" de mai, nous relevons les titres suivants: D'au vient la vie terrestre? condensé de "Marianne"; le poisson est-il un citoyen? de "Lectures pour Tous"; Précurseur de Mickey, du "Monde Illustré"; 20 ans de paix, 25 guerres, de "Vu et Lu"; Fabrication des bons élèves, de "L'Ere Nouvelle"; La Légion d'honneur, de "Crapouillot"; Le bruit à New-York, des "Annales d'Hygiène"; L'homme va-t-il renier la terre? du "Samedi"; Insectes d'il y a vingt millions d'années, de "La Revue du Ciel"; Ultima Thule, de "Sciences et Voyages"; La chaise électrique, du "Monde Illustré"; L'bomme-salamandre, de "La Revue Belge"; Le militarisme japonais, de "L'Illustration"; Les enfants comprennent ... de "Votre Bonheur"; Comment vivaient nos pères, des "Annales"; Pays-Bas et problèmes internationaux, de "L'Europe Nouvelle"; Organisation d'un crédit foncier dans le Québec, de ":L'Actualité Economique"; L'Ecole du Sommeil, de "Neue Freie Presse"; Une plaie sociale, ancienne et nouvelle, de "La Revue Dominicaine"; La Physique moderne, de "La Nouvelle Revue"; Valeur du témoignage humain, de "Je Sais Tout"; La première femme globe-trotter, du "Journal de la Femme"; Jules Verne, le voyant, de "La Revue Belge"; Staline déifié, des "Annales"; Sauvegardons la démocratie, du "Mauricien"; Rôle des musées dans la vie moderne, de la "Revue des Deux Mondes"; Jeunesse chinoise, des "Cahiers de la Jeunesse"; Plaisirs et dangers du Japon, de "Vendémiaire"; L'hygiène de l'ongle, de "Marianne"— et un grand nombre d'articulets, formant un total de 96 pages. L'unique "Digest" français nous apporte chaque mois une véritable synthèse des activités mondiales et, à ce point de vue, le numéro de mai surpasse tous les autres. En vente à 25c le numéro dans tous les dépôts. On s'abonne moyennant $3 en s'adressant à Case postale 100, station "B", Québec,P.Q.

Voyages d'aubaine à L'EST DU CANADA

Billets en vente tous les jours

du 17 au 28 mai

Limite de Retour — 45 Jours

Arrêts permis à Winnipeg et Est.

TAUX EXCEPTIONNELLEMENT BAS

Wagon-salon, dortoirs touriste et de première en payant le lit.

LE CONTINENTAL LIMITED

est tout aéré automatiquement.

Les repas du réfectoire sont excellents et le prix modéré.

Tous détails de n'importe quel Agent W. 38—269

CANADIEN NATIONAL

Saskatoon — — — — Sask.

Caswells

"Magasin pour Hommes"

Agents Exclusifs pour

LINGE "SOCIETY BRAND" ET "FIT-RITE"

Taillé sur Commande $25 à $60

Prêt à Porter $20. à $40.

MODE — QUALITE — VALEUR

La vie religieuse

Mission catholique anéantie en Chine

350 personnes, qui s'étaient réfugiées à la mission catholique italienne de Nanh-Sucheou, sont tuées au cours d'un terrible bombardement par des avions japonais

LE FEU

SHANGHAI.— La mission catholique italienne de Nanh-Scheou, située à 50 milles au sud de Sucheon, a été presque anéantie, et 350 personnes ont été tuées au cours d'un bombardement par les avions japonais. Le Dr McClure, directeur de la Croix Rouge, qui a rapporté le fait, a dit: "Je n'ai jamais vu une petite ville se faire massacrer de la sorte. Neuf avions sont apparus, terrifiant la foule que se réfugiait à la mission. Les avions ont lancé trois bombes et sont ensuite revenus à la charge pour laisser tomber sur les bâtisses de la mission quatre bombes incendiaires. Cependant, le drapeau italien flottait sur la mission.

"La chapelle prit en feu de même qu'un hangar qui servait à remiser des matelas. Un grand nombre de personnes furent brûlées vives. 140 chambres de la mission, de laquelle il ne reste presque plus rien, furent détruites".

La mission presbytérienne américaine, en dehors des murs de la ville, n'a pas été touchée.

M. McClure a dit qu'à Nanh-Sucheou, qui n'a aucune importance au point de vue militaire, il n'y avait pas de moyens de défense anti-aérienne et que les avions japonais sont descendus si bas qu'ils mitrailliaent les rues.

:::

Mise en garde de Mgr Ruffini contre les erreurs du racisme

Québei.— Mgr Ernest Ruffini, secrétaire de la Congrégation romaine des Séminaires et Université, a adressé, à Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'université Laval, un important document qui constitue une mise en garde aux universités catholiques contre les erreurs du racisme allemand.

La Congrégation des séminaires et universités déclare qu'elle ne veut pas reconnaître la doctrine raciste en vertu de laquelle les humains non civilisés seraient plus rapprochés du monde animal que leurs frères civilisés. Elle ne veut pas reconnaître non plus la doctrine raciste du sang et la théorie qui préconise un système juridique sur les instincts de la race.

La Congrégation dénonce la subordination de l'idée religieuse à la théorie de la race et la loi découlant de la pédagogie raciste qui proclamé la culture de l'esprit raciste comme le motif principal de l'éducation. Elle dénonce enfin la doctrine selon laquelle les hommes n'existent que par l'Etat et pour l'Etat, doctrine qui tend à l'abolition de la personnalité humaine.

Le Novoro du Dr. Pierre est le remède stomachique qui a fait ses preuves et qui a aidé, depuis les 5 dernières générations, des millions de personnes qui souffraient de nervosité, indigestion, constipation et dérangements d'estomac causés par une digestion et une élimination défectueuses. Il règle les intestins, facilite la digestion. Obtenez-en une grosse Bouteille d'Essai de 14 onces, aujourd'hui même, pour $1.00 seulement, port payé!

Le Liniment Oléolo du Dr. Pierre

procure le soulagement rapide et calmant aux muscles fatigués et endoloris. Depuis 50 ans, il a procuré le soulagement bienvenu aux milliers de personnes qui souffraient de douleurs névralgiques et rhumatismales, maux de dos, simples maux de tête, muscles raides et endoloris, contusions, meurtrissures et entorses. Ecrivez aujourd'hui pour obtenir 2 bouteilles régulières de 60¢ expédiées en port payé pour $1.00 seulement!

Nous enverrons les remèdes C.O.D. si vous le désirez.

Livrés au Canada sans frais de douane.

Dr. Peter Fahrney & Sons Co.
2501 Washington Blvd.
CHICAGO, ILL. Dept. DC454-54

Le Congrès Eucharistique National

VALEUR PEDAGOGIQUE DU MYSTERE DE LA MESSE

Sagesse parle, car ici seule sagesse peut parler.

Le mystère sera rendu présent à la foule, il pourra être palpé par elle, et cependant il gardera sa grandeur, il restera aussi sublime dans son incompréhension. Sagesse seule peut résoudre cette antinomie. Sagesse est une artiste, car elle doit découvrir et révéler sans cependant faire comprendre. Le mystère de la messe sans sagesse aurait été infructueux, car entre la foule qui croit, qui veut exprimer sa croyance et l'objet de sa foi, qui se joue devant elle, il faut un lien d'une puissance très forte, qui enchaîner, qui noue sans toutefois forcer. A cause de sagesse, les âmes au tréfonds même de leur liberté sont mystérieusement unies et enveloppées. Sagesse élève insensiblement les fidèles vers le Christ par le chemin battu des Patriarches et des Prophètes, mais parce que Sagesse le fait, le chemin paraîtra nouveau. Sagesse conduit au Christ et le Christ, Lui, donne Dieu.

Bref, grâce à Sagesse, il y a une communion vivante entre la foule chrétienne représentée par les choeurs différents et les ministres figurés par les acteurs principaux. Ceci fait comprendre à nombre de spectateurs que la messe est le sacrifice de tous, que tous doivent y prendre part, qu'à la messe on ne peut réduire au silence tous ces fidèles qui y viennent pour prier avec le Christ et ses ministres, pour clamer leur foi, leur confiance et leur joie.

Dom Thomas Becquet, O.S.B.

LES AUGUSTINIENS DE BAVIERE

MONTREAL.— Les religieux qui viennent rouvrir le monastère trappiste de Tracadie sont des Augustiniens de Bavière. Cette communauté d'hommes a une maison à New-York. Un essaim de quatre pères et de deux frères lais s'en détache pour occuper le monastère fermé depuis depuis 1919. Ces religieux s'occuperont de prêcher des retraites dans les provinces maritimes.

Avec l'arrivée des Augustiniens de Bavière à Tracadie, c'est une nouvelle communauté d'hommes qui pénètre au pays.

:::

LA PLUS HAUTE STATUE RELIGIEUSE DU MONDE

PARIS.— Dans quelques mois la France possédera la plus haute statue religieuse du monde.

Une statue de la Vierge sera édifiée au petit bourg de Bressan de Marillier au-dessus de Miribel à quelques kilomètres au nord de Lyon. En effet, au Puy, la statue de Notre-Dame de France fondue avec les canons pris en 1855 à Sébastopol a 16 mètres de haut. Aux Houches, dominant la route qui monte à Chaminoux, la statue du Christ Roi par Georges Serraz a 12 mètres. Dans la Cordillère des Andes la statue du Christ mesure 30 mètres. Au Mas-Rillier la statue monumentale de Notre-Dame du Sacré-Coeur, avec son socle formant chapelle, aura une hauteur totale de 32 mètres 60. La tête mesure 3 mètres de haut. Le diamètre de base atteint 8 mètres. Le poids de la statue seule s'élèvera à 440 tonnes. En y ajoutant celui du socle et des fondations on arrive à 1,500 tonnes.

:::

LES CULTIVATEURS ET LEURS CREANCIERS

OTTAWA.— Le ministre des Finances, M. Charles Dunning, a fait adopter en troisième lecture un bill modifiant la loi d'arrangement entre les cultivateurs et les créanciers. Le bill a un double but: permettre au gouvernement de constituer plus d'une commission de revision dans une province et permettre de soustraire une province de l'application

Chronique sportive

LIGUE NATIONALE

POSITION DES EQUIPES

	G.	P.	%
N.-Y. Giants	18	4	.818
Pittsburgh	13	9	.591
Chicago	14	11	.560
Cincinnati	12	13	.480
St-Louis	10	12	.455
Boston	9	11	.450
Brooklyn	10	16	.385
Philadelphie	5	15	.250

* * *

LIGUE AMERICAINE

POSITION DES EQUIPES

Boston	16	8	.667
Cleveland	15	9	.625
N.-Y. Yankees	14	9	.609
Washington	16	12	.571
Détroit	10	13	.435
Chicago	8	11	.421
Philadelphie	7	14	.333
St-Louis	7	17	.292

* * *

LIGUE INTERNATIONALE

Newark	15	5	.750
Baltimore	12	10	.545
Buffalo	10	9	.526
Rochester	12	12	.500
Jersey City	12	13	.480
Toronto	9	11	.450
Montréal	10	14	.417
Syracuse	6	12	.333

PIERRE L'ERMITE

L'Emprise

(Suite)

XII

Je t'avoue que les affaires sont dures, et que, parfois, nous tirons ce vieux diable par la queue; j'ai déjà bu un bon petit bouillon, c'est même pour cela que j'ai envoyé Dietzcb s'entendre avec mon notaire. Il ne faut pas s'en décourager: à bicyclette, aux patins, dans l'industrie et un peu partout, les débutants trébuchent toujours, et c'est nécessaire, pour faire entrer le métier dans la peau. A Paris, celui qui a bec et ongles fait sûrement fortune, et, en voyant ce que produit l'industrie, je pense à maman qui s'inquiète gravement du prix des sacs de blé et du choléra des poules!...

Ici, c'est par centaines de milliers de francs que je vois brasser les affaires autour de moi!... Quand on peut partir sur une belle mise de fonds, alors les bénéfices ne comptent plus. Naturellement, je t'entends d'ici: "Il y a des dangers!..." Sans doute, mais où le danger n'existe-t-il pas..? Dis-moi, d'où viennent les grosses fortunes actuelles..? Est-ce de la terre ou de l'industrie..? Et comme poser la question, c'est la résoudre, je vais de l'avant pour l'industrie envers et contre tout!...

Et crois-moi, ma petite Luce, il y a du plaisir dans cette lutte fiévreuse de l'usine, où chaque jour est une bataille et chaque heure un danger... Qu'un ouvrier ivre soit pris dans un engrenage..., qu'une chaudière éclate..., qu'une grosse livraison soit refusée... et les plus terribles préoccupations commencent!... Mes ateliers sont à la Chapelle, au nord-est de Paris; ils groupent autour d'eux, comme clients, toutes les anciennes relations des Harmmester, et en plus ceux que Dietzch et moi pouvons fournir.

Notre cousin qui est au ministère des Affaires étrangères m'a formellement promis une commande de wagons pour la Turquie; elle est même si sûre que nous la faisons d'avance. J'ai cent cinquante ouvriers pour commencer, les deux tiers viennent des environs de Fleurines. Claude Routier les fait marcher à l'oeil et au doigt; c'est un garçon sérieux, une sorte de boeuf, pas très causeur, et Dietzch a une confiance absolue en lui.

Mais la déesse de l'usine, c'est Alberte Harmmester! Tu sais que je suis froid, plutôt sceptique; or, cette jeune fille m'a conquis; c'est le type de la femme forte, que les désastres du Val d'Api n'ont pas écrasée et qui se redresse plus vivante que jamais. Chaque matin, à 9 heures, elle arrive à l'usine, y reste jusqu'à midi; puis le soir, elle va dans le monde, ce qui est indispensable pour les affaires; toute seule, Alberte attire plus de clients que Dietzch et moi réunis.

Tu dois la connaître physiquement, tu l'as vue jadis à la fameuse soirée de l'inauguration des usines du Val d'Api: elle est grande et brune, avec un teint chaud, patiné de soleil; sa chevelure noire et profonde tombe en boucles lourdes, sur des tempes d'un dessin de statue antique, et couvre à demi des oreilles menues blanches et roses comme des coquilles de nacre; sa figure, à première vue un peu sévère, s'éclaire de la lumière de deux yeux sombres, mystérieux comme la nuit et attirants comme l'inconnu.

Je comprends que cette personne fasse des affaires. On dit quelquefois "Belle et bête!..." Je t'assure qu'ici le proverbe est complètement en déroute, et que peu de femmes, pas même toi, pourraient être comparées à cete jeune fille au point de vue de la discussion d'une idée. Or, pense que tout ce monde-là, depuis Dietzch et Albert, en passant par Claude et jusqu'au dernier de mes cent cinquante ouvriers, constitue mon personnel et travaille à faire fructifier l'argent qui a tant dormi dans l'étude vénérable du plus vénérable des notaires de Fleurines.

L'usine me coûte un peu cher au début, mais je sens que je sème pour l'avenir; quand je serai complètement outillé, je pourrai, sans augmenter mes frais, produire dix fois plus qu'aujourd'hui.

Seulement, mon enfant, au milieu de toute cette prose, je voudrais avoir un peu de poésie; envoie-moi donc des nouvelles du pays, puisqu'il paraît que c'est au pays qu'elle pousse, la poésie!... je me sens à cette époque psychologique où l'on est déraciné d'une part et pas enraciné de l'autre. C'est donc le moment d'être particulièrement bonne pour moi, et de m'aider avec charité à passer le pont des transitions. Aussi je compte sur une lettre qui me dira comment mère a pris mon départ; sauce tragique ou sauce enfantillage..? filet Madère ou poulet au blanc..? Tu pensee bien que ce départ n'a pas été improvisé: il y a plus d'un an que je le prépare sournoisement avec Dietzch; donc, inutile de chercher à me faire revenir sur ma décision.

Je voudrais aussi que tu m'expédies mon automobile; je trouverai facilement un chauffeur à Paris, et je crois qu'en le prêtant à Mlle Harmmester — c'est elle qui circule le plus pour l'usine — je m'éviterai de grands frais de voiture.

—Je t'embrasse et me proclame pour la vie ton cousin né enfin à la lumière et à la liberté!...

BRUNO DE ST-AGILBERT.

P.-S. Si, au lieu de m'expédier mon auto, tu voulais me le conduire toi-même, ce serait parfait!... J'ai un petit entresol exquis, et deux belles chambres à ta disposition; seulement, bien que je l'aime beaucoup, n'amène pas, cette fois, Madame de Saint-Agilbert, elle n'est pas encore mûre pour mon installation!... La baronne ma mère dans mon entresol!... Brrr!... Il me semble que j'entends déjà à l'horizon des roulements d'orage, comme qui dirait le rugissement de tous mes aïenx!...

* * *

Et Luce reste songeuse, la lettre à la main... Comme elle vient d'être bien inspirée de la lire ici, avant d'entrer au château!... Et quelle providence d'avoir rencontré le facteur!... Si le courrier avait été déposé sur la table de la salle à manger, comme on le faisait d'ordinaire au petit déjeuner du matin, la douarière n'aurait pas manqué de reconnaître sur l'enveloppe l'écriture de son fils; il eût été difficile, impossible même de ne pas lui communiquer la lettre; et cette prose utilitaire aurait passé sur les endroits douloureux de son coeur, l'endeuillant pour de longs jours encore.

La baronne a vieilli de bien des années en ces quelques semaines. Jeune de caractère, elle ne paraissait pas son âge tant que l'espérance avait répondu en elle à la fierté de sa race; aujourd'hui, elle a conscience que son sang atteint cette triste limite où la vie, subitement arrêtée, ne rebondit plus en ces envolées brillantes qui garantissent l'avenir et perpétuent une génération dans ce qui la fit aristocrate et "chef du peuple".

Ce n'est pas l'épuisement de la sève, car Bruno est intelligent et fort, mais plutôt la pierre d'achoppement qui fait buter les meillers cavaliers..., l'accident qui supprime d'un seul coup tous les espoirs et vous fait vous traîner, lamentable, dans un pays dont on devient la risée alors qu'on aurait dû en rester l'éclatante lumière!...

Luce connaît parfaitement l'état d'âme de sa tante, et ne lui parle de Bruno que les jours où, d'une façon quelconque, elle vient d'apprendre une nouvelle rassurante à son sujet. Ce qui surnage de bon, aujourd'hui, dans la lettre ironique du comte, c'est qu'il semble travailler, s'occuper de sa situation matérielle; et le travail est toujours une certains sauvegarde. Sans doute il se dégage bien des inquiétudes, mais, au moins cette note est la petite lueur dans la nuit qui enveloppe l'âme de tous les vrais amis de Bruno... "Il travaille, se répète la jeune fille, donc il n'est encore qu'à moitié perdu!..."

Aussi, pendant le déjeuner, Luce raconte-telle à sa tante ce délai important: elle a appris ce matin que Bruno mène à Paris une vie de réelle activité..., qu'il s'occupe de ses affaires et que l'industrie paraît vraiment le passionner.

Mais Luce s'est trompée en croyant que la baronne s'en tiendrait à ce renseignement vague, elle n'a pas prévu combien, à certaines heures, le sentiment maternel se réveille, exigeant, avide de savoir, se mettant au-dessus de toutes les conventions mondaines; et la douairière qui, en temps ordinaire, est la délicatesse et la discrétion mêmes, pose ce matin à Luce des questions d'une netteté presque brutale, en femme qui veut savoir.

— Alors, ma grande, tu as appris que Bruno travaille à Paris?..

— Oui, tante!

— Comment l'as-tu appris..?

— Mais... dans le village!...

Et la jeune fille rougit. Jusqu'ici Luce ne ment pas, mais, voyant la route où elle s'est imprudemment engagée, elle cherche, sans en trouver le moyen, à esquiver le coup droit. Sa tante ne lui en laisse pas le temps; ses yeux sont rivés sur sa nièce, avec une attention qui guette le moindre tressaillement du visage.

— Qui donc, dans le pays, a pu te dire cela, mon enfant?...

Luce hésite quelques secondes, puis, brusquement, prenant sa résolution:

— N'allons pas plus loin, tante; vous savez que je suis incapable de mentir. Bruno m'a écrit, je ne voulais pas vous le dire, car j'estime qu'avant moi c'est à sa mère qu'il aurait dû penser.

— Cette lettre, je ne peux pas la voir? insiste la baronne.

— Vraiment, j'aime mieux ne pas vous la montrer.

Alors, la peuvre femme incline la tête dans ses deux mains, et Luce voit couler, au travers des doigts amaigris, ces larmes silencieuses qui viennent du fond du coeur, et que la colère de Dieu doit recueillir pour les faire retomber plus tard en malédictions sur ceux qui les firent verser!

Très doucement, Luce s'approche de sa tante, et, comme on baise une enfant, elle baise ce front ridé qu'encadre la neige des cheveux blancs et où gémit sans cesse la pensée douloureuse... Elle essuie ces larmes dont elle se considère un peu comme responsable:

— Ma tante chérie!... C'est ma faute, et, si j'avais réfléchi, rien de tout cela ne serait arrivé... j'aurais dû ne rien dire...

— Mais si!... Tu l'as fait pour un bien...

La baronne relève la tête à ces mots, et voit comme un horizon d'amour, comme une promesse de consolante fidélité, les yeux de Luce qui la regarde de toute la profondeur de son âme:

— Ma pauvre grande, ne te marie jamais, c'est trop effrayant, à certaines heures, d'être mère!... Il semble qu'on touche les limites extrêmes de la souffrance humaine, et qu'on puisse dire comme autrefois la Vierge: "Quelle est la douleur comparable à ma douleur?..." Oh! j'ai tant souffert ce matin!... Ainsi, mon fils t'écrit, à "toi", de choses que je ne puis lire!...

— Mais si, j'ai dû exagérer!

— Va, je ne te demande plus rien... et je m'attends à tout!... je vais aller à l'église pour y prier et y travailler aussi... Il me semble que, là-bas, auprès du tabernacle, ma tristesse s'endormira un peu et que le Christ me récompensera de venir à Lui en mon heure d'épreuve...

— Voulez-vous que je vous accompagne, tante?...

— Non, merci!... ce matin j'ai besoin d'être seule; et puis, vois-tu, je veux que tu lui répondes tout de suite, à mon enfant... Ne l'abandonne pas, bien qu'il me délaisse; je te le confie... Sois son ange lointain; tu peux avoir encore sur lui quelque influence; puisqu'il t'écrit. Dis-lui bien que je ne lui en veux pas..., que je lui pardonne, que mes bras lui sont ouverts toujours, tant qu'il n'aura pas piétiné sur notre nom... Qu'il écrase mon coeur, cela ne regarde que moi... Mais qu'il respecte le capital d'honneur qui se condense dans un titre familial! ... Oh!... s'il touchait à cela!... S'il se compromettait dans une chose louche! Si, un jour, au milieu d'un journal, je voyais écrit, avec une note d'infamie, le nom qui n'est pas à lui... qui est à moi, à nous!... aux morts!!... Oh! cela... non... jamais!... C'est la faute que Dieu lui-même ne pardonne pas, le péché contre l'Esprit!

Et, tout à coup, comme si un horrible soupçon surgissait en sa pensée:

— Il n'y a rien encore au moins de ce genre dans la lettre..?

— Tante, je vous assure!...

— Tu me le jures..?

Luce étendit la main:

— Sur le Christ, je vous le jure!...

— Alors, Dieu soit béni!... J'en suis déjà réduite à le remercier de cela!...

Puis elle partit toute seule, une mantille sur la tête, par la grande allée de hêtres qui conduisait à l'église; et, comme elle tournait au coin du cimetière, subitement, une silhouette longue et maigre apparut devant elle...

C'était Mathurin Routier.

Un instant, ils se regardèrent sans causer, surpris, presque gênés de la rencontre, lisant tous deux dans leurs vieilles âmes blessées par leur enfant au même endroit, n'ayant pas besoin de paroles pour se comprendre, pour voir comme a nu l'immensité de leur commune douleur...

— Pauvre ami!... dit enfin la baronne en regardant le fermier, dont la figure raide se crispait sous la tension d'une volonté exaspérée.

— Oui, répond Mathurin, il y a du malheur sur la maison!...

Et il s'en alla, farouche, au travers de l'allée, où ses jambes guêtrées soulevait des vagues de feuilles mortes; et elles s'écrasaient sous ses pieds avec la plainte mélancolique des choses qui vont cesser d'être...

(A suivre.)

Le coin du Collège Mathieu

Le principe chrétien dans la civilisation

Discours donné à l'Académie St-Pierre, par M. Arsène Lauzière, élève de philosophie

L'ERE CHRETIENNE

Naissance

C'est alors que la solution lumineuse du problème est donnée au monde par le christianisme. Jesus-Christ en allant droit au mystère de nos destinées, en déchirait le voile, et la vérité révélait à l'homme sa mission éternelle: "Ego sum via veritas, et vita." La grande innovation du christianisme consista dans la création de cette institution qui fut depuis la "gardienne fidèle de la vérité: l'Eglise". Solidement assise sur le roc de Pierre, l'Eglise pénétra dans le monde comme le souffle de Dieu dans le limon du premier Adam et le vivifia comme l'âme vivifie le corps. En opérant cette union féconde de l'Eglise et de l'humanité, le Créateur avait ausi donné la formule des rapports qui allaient présider à leur vie commune: "Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu". Cette parole évangélique contient en germe la plus grande et la plus pacifique des révolutions dans les annales du monde. C'est la sentence de mort du césarisme, l'acte d'affranchissement de tous les hommes, le relèvement de la femme, la constitution éternelle de tous les peuples chrétiens. Un nouvel ordre social sortait du néant. La civilisation chrétienne était créée. Dorénavant l'Eglise mènera librement à Dieu le peuple des fidèles; l'Etat de son côté règlera les formes fondamentales de sa constitution.

Analyse

La civilisation chrétienne, chers académiciens, n'est pas une utopie: c'est la plus vivante des réalités. La philosophie et l'expérience réalisent, de plus en plus, que tous les progrès des peuples sont tributaires de la civilisation chrétienne, de sorte que nous pouvons dire avec l'historien Kurth, que christianisme et civilisation sont deux termes équivalents.

Scrutons quelques instants les couches superposées de la société pour voir la profondeur de l'esprit civilisateur chrétien. D'abord toute la vie morale respire la loi chrétienne: "In ipso vivimus, movemur, et sumus". Il en est résulté une conscience surnaturelle, guide des nations dans la voie du progrès. L'Eglise, préoccupée de la fin ultime de l'homme a seule entouré de toutes les garanties nécessaires l'ensemble des droits que la société païenne lui refusait. Ces droits qui rendent possible le magnifique épanouissement de nos facultés pour le bien, c'est l'Eglise qui en est la source; après beaucoup de temps et d'efforts, elle nous en a conquis la jouissance et le respect de l'autorité civile.

La première conquête du génie chrétien donnait désormais à chacun le droit à l'existence. L'inviolabilité de la vie est un principe nouveau introduit dans le monde par l'Eglise. Certes, ce ne fut pas sans longs combats contre la politique et la philosophie païenne. Le christianisme flétrissait l'homicide dans toutes ses formes, depuis le meurtre pur et simple jusqu'à l'avortement. L'existence n'est qu'un prêt de Dieu; seul Il en est le Maître.

Mais puisque la vie n'est qu'un passage ici-bas pour se faire violence et ravir la proie éternelle promise au bon serviteur, il suit que tout obstacle qui entraverait le libre exercice de sa volonté et lui couperait les ailes pendant son vol céleste, serait un crime. Le principe chrétien commande donc la liberté de conscience et soustrait chacun au caprice de la loi temperelle en cette matière.

De plus l'homme est un être social; c'est pour cette raison que la jouissance de la vie sociale est un de ses principaux droits. L'individu exercera son activité morale dans trois milieux: la famille, l'Etat et l'Eglise. En effet sans la famille l'homme ne serait qu'un animal sauvage, un "vagus concubitus". Première oasis de la civilisation, la famille est l'asile béni où la personnalité de chacun s'épanouit au souffle de la tendresse et de l'affection. L'Eglise a transformé le glaive de l'autorité paternelle en houlette pacifique, elle a rétabli les droits de l'épouse et de l'enfant, et les inconstances de la mobilité humaine ne peuvent toucher aux liens sacrés de l'union conjugale.

Sans la société civile cependant, on ne conçoit pas que la famille puisse remplir sa mission civilisatrice; l'anarchie entraverait tout mouvement. L'Etat doit donc exister pour la bonne harmonie des familles. Alors la révolte ou la violation des lois pacifiques, au même titre que l'homicide, est un attentat criminel.

Oeuvres

Mais ces droits de l'individu, de la famille, et de l'Etat, ce n'est que le minimum des conquêtes réalisées par le principe chrétien. En effet l'Eglise a tout un cortège d'oeuvres sublimes. Feuilletez votre histoire depuis la naissance du Christianisme. Voyez la civilisation traîner le pas derrière la christianisation de l'Empire Romain. Bientôt les barbares demanderont en foule le baptême accordé à la foi de Clovis. En 732 Charles Martel vainc les Maures et les Mahométans à Poitiers et sauve l'Europe du cimeterre turc. Puis vient l'illustre Charlemagne, et les Croisades suivent de près alors que le grand pape Grégoire VII a pu sauver le monde chrétien des griffes des empereurs germains. Vers la fin des Croisades le vertueux saint Louis de France donne à tous le spectacle de la grande foi et de la sainteté du siècle. L'Eglise tient ferme devant les schismes et les ambitions des pays tels que l'Angleterre avec Henri VIII. En 1492, l'Amérique et ses vastes territoires ouvre à la civilisation du Vieux Monde un immense champ d'apostolat. Don Juan d'Espagne triomphe d'un retour menaçant des turcs, à Lépante, en 1572. Vers ce temps se fondent maints ordres religieux, autant de phalanges glorieuses qui se consacrent à l'apostolat, à l'éducation, aux missions, aux miséreux. à toutes les ouvres de charité. Et nous passons au grand siècle de Louis XIV, âge d'or de la civilisation chrétienne dans tous les domaines. Mais suivent les jours sombres du XVIII ème siècle, jours de détresse, de corruption morale et intellectuelle. Après la Révolution française un nouvel organisme politique nait: "la démocratie." L'Eglise luttera vigoureusement alors contre l'empiètement de l'Etat sur ses droits. Ces jours de tempêtes et de luttes annoncent la décadence de la civilisation. Cependant l'Eglise n'y perd rien de son prestige, car c'est l'époque d'O'Connell, de Lacordaire, de Veuillot, d'Ozanam, de Pie IX, de Léon Harmel, de Moreua, de Newman, et du Mouvement d'Oxford. Par contre c'est aussi l'appartion du spectre communiste avec Louis Blanc et Karl Marx. Léon XIII donne alors au monde sa magistrale encyclique: "Rerum Novarum". "Ce document est le suprême tonique contre le socialisme et d'un des plus solides piliers de la civilisation." Malgré le pacifique Benoit XV, le barbarisme de quelques têtes saxonnes déclanche l'hécatombe de "1914-18." L'humanité blessée si cruellement dans sa jeunesse fauchée n'en continue pas moins sa course folle et précipité vers les abîmes, au lieu de remonter le courant et de solidifier les bases tremblantes de sa civilisation laïcisante.

Heureusement que le coeur vigilant du Vicaire du Christ a, comme jadis son Auguste Maître, pitié de la foule. Il donne enfin à l'univers "le remède infaillible: "Quadragesimo Anno", mine d'enseignements les plus riches et les plus efficaces pour reconstruire la société sur son principe chrétien." Alors seulement l'élément chrétien consacra sûrement l'apogée de la civilisation. Pour hâter la victoire Pie XI lance aux quatre coins du monde les armées militantes des laïques avec une arme irrésistible: "l'Action Catholique".

C'en est fait de ces champions de l'erreur qui se réclament de la civilisation mais qui ramènent la barbarie des moeurs; c'en est fait de ces aveugles tâtonnant à travers la nuit de l'ignorance et la fange des voluptés; c'en est fait de la bruyante folie de ces hallucinés que vingt siècles d'histoire ne suffisent pas à faire taire; c'en est fait de ces visionnaires qui se flattent de mener bientôt les funérailles de l'Eglise. C'en est fait, oui,... mais à la condition que la société prenne le remède et opère son retour aux principes chrétiens, notamment la "justice" et la "charité". L'Eglise a pour elle les promesses du Christ; immobile le roc de Pierre voit passer ses ennemis; immortel, il les voit mourir.

Vous êtes, chers académiciens, de la milice de l'Eglise.. Ouvrez les yeux et reconnaissez que le jour n'est plus aux hésitations. La plupart parmi vous ont le privilège d'être jécistes; les autres comme moi désirent fortement l'être. Combattez donc l'erreur et défendez la vérité avec le même héroïsme que nos ennemis déclament l'utopique Credo de J. J. Rousseau et de K. Marx, soupirant après le jour qui verra la faux et le marteau communistes, leur couper tous droits et les réduire au rôle, certes peu enviable, d'esclaves et d'automates de l'Etat.

J'entendais, au mois de juillet, 1936, soupirer un de ces futurs mannequins en ces termes: "Eh quoi, remuer terres et dieux pour vingt mille communistes au Canada? Ces messieurs du clergé combattent une ombre. Pourquoi s'inquiéter du hanneton communiste alors que l'éléphant du bon sens surveille le chétif insecte?" Ajoutons, messieurs, que son éléphant est bon enfant. L'insecte a travaillé depuis 1936, et, résultat à jamais in croyable, le hanneton a tué l'éléphant du bon sens en Espagne, ébranlé la civilisation du monde, fait des ravages inconcevables au Canada, au point d'embarrasser fortement messieurs nos gouvernants dans leur devoir.

Eh bien, chez nous, point de complaisance pour l'insecte russophile. Ecrasons-le afin d'éviter son joug! La lutte pour la civilisation nous appelle. Serions-nous déserteurs? Allons-nous faire volte-face et accrocher à l'arrière-camp notre bagage de principes et de convictions, comme on accroche des gants de boxe? Allons-nous davantage nous jeter dans la mêlée sans équipement, semblables aux vierges folles de l'Evangile qui attendent la venue de l'Epoux sans huile dans leurs lampes?

Non. Nous sommes ici, chers amis, pour puiser et remplir notre lampe. Ceci fait, allons de l'avant, au combat, pour la conquête du monde au Christ et pour la civilisation chrétienne.

ARSENE LAUZIERE,

Elève de Philosophie.

L'étude du français obligatoire en Louisiane

C'est ce qu'annonce M. Emile Lauvrière

L'historien du peuple acadien déclare que dès septembre prochain, le français sera enseigné dans toutes les écoles primaires de la Louisiane. — Heureuse conséquence du Congrès de la langue française. — Allocution de Mgr Camille Roy

LA RENAISSANCE SE MANIFESTE PARTOUT

QUEBEC. — "Dès septembre prochain le français sera enseigné dans toutes les écoles primaires de la Louisiane et, ainsi, cet Etat sera le seul à être bilingue aux Etats-Unis. Ce résultat inespéré a été obtenu grâce au Deuxième Congrès de la langue française, dont les répercussions ont été immenses en Louisiane française".

Voilà ce que M. Emile Lauvrière, docteur ès-lettres, proesseur à l'Université de Paris et historien de l'Acadie, a annoncé à un déjeuner qui réunissait un groupe de Québecois, chez Kerhulu.

Dans la brève causerie qu'il a prononcée en cette circonstance, M. Lauvrière, arrivant d'un long voyage en Acadie et en Louisiane, a dit qu'il a constaté en Amérique non pas seulement une survivance de la langue française, mais une véritable renaissance du verbe et de la pensée française. Et cette renaissance est grandement favorisée par les gouvernements britanniques et américains. Aux Etats-Unis, le gouverneur Lèche, de la Louisiane, a récemment communiqué avec le département de l'Instruction publique pour lui ordonner de faire enseigner les français dans toutes les écoles primaires de cet Etat dès septembre prochain.

Mgr Camille Roy

Remerciant le conférencier, Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, a corroboré les déclarations de M. Lauvrière et il a annoncé qu'il a reçu, il y a peu de temps, du gouverneur Lèche, un exemplaire de la réédition d'un projet de code et de procédure civils émis en 1825 pour la Louisiane. Puis Mgr le recteur a affirmé que, depuis le Congrès de la langue française, tous les groupes français d'Amérique sont en relation et que la renaissance française se manifeste partout.

Le successeur de M. René Turck

Le nouveau consul général de France à Montréal est M. Noël-Henri-Marie Henry

MONTREAL.— Le successeur de M. René Turck, comme consul général de France à Montréal, sera M. Noël-Henri-Marie Henry, consul re première classe depuis le 15 novembre 1936.

Le "Journal Officiel" annonce sa nomination à Montréal. On sait que M. Turck a donné sa démission depuis plusieurs mois. Il est demeuré en fonctions en attendant la nomination de son successeur et aussi en raison du changement de ministre de France à Ottawa. Le consulat montréalais sera le dernier pour M. Turck. Il prendra sa retraite après son départ de la métropole.

Nous avez-vous trouvé un lecteur de plus ?

KING GEORGE CIGAR STAND
P. J. Hughes, Prop.
Vend tous les journaux, le Patriote inclus.
KING GEORGE HOTEL, SASKATOON, SASK.

HOTEL PATRICIA
Chambre simple $1.00 et plus Chambre double $1.50 et plus
Taux spéciaux pour famille
Toutes chambres extérieures, Eau courante chaude et froide.
Courtoisie et atmosphère de chez nous.
Tél. 2690 entre la 24e et la 25e rue 2e ave., près de la Baie d'Hudson.

Quelques personnes auxquelles
UN COMPTE PERSONNEL DE CHEQUES
présente de l'utilité

Au salarié, qui désire organiser sa finance en homme d'affaires moderne.

A la femme qui a des revenus, et qui a besoin d'une méthode simple et pratique pour tenir un état précis de ses revenus et dépenses.

A la ménagère disposant d'une mensualité, qui a besoin d'un système serré pour surveiller le budget familial.

A l'homme ou à la femme riche, qui aime garder un peu d'argent liquide, toujours disponible immédiatement, sans devoir réaliser des valeurs.

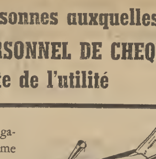

A l'homme d'affaires, qui tient à tenir séparément son compte personnel et son compte d'affaires.

A l'agriculteur, qui aime avoir de l'argent en sécurité et disponible, en plus des fonds de son exploitation agricole.

Demandez notre brochurette: "Un Compte personnel de chèques pour vous."

BANQUE DE MONTREAL
FONDEE EN 1817
"banque qui accueille bien les petits déposants"
Service de banque moderne et expérimenté . . . *fruit de 120 années de fructueuses opérations*
47F

Ne manquez pas cette valeur extraordinaire!
TASSE A MESURER PYREX pour seulement 25¢
—plus l'étiquette d'une boite de Poudre à Pâte "Magic", n'importe quelle grandeur. Nous payons les frais d'expédition . . .

GARANTIE DE 2 ANS
Si cette tasse à mesurer en Pyrex venait à se briser sous l'effet d'un liquide chaud, avant l'expiration d'une période de 2 ans, elle serait remplacée **absolument gratis** par tout marchand de Pyrex en échange des morceaux brisés.
Transparente—Vous pouvez voir à travers pour mesurer les quarts, les tiers et les demis.
Deux graduations précises—Peuvent se lire la tasse tenue dans l'une ou l'autre main. Indiquent les quantités en onces ou en tasses.
Intérieur lisse—Les chiffres des graduations sont à l'extérieur, ce qui facilite le nettoyage de l'intérieur.
Poignée fraîche—Peu importe la chaleur du liquide mesuré, vous ne vous brûlez pas les doigts.
Toujours propre et neuve—N'est pas affectée par les jus de fruits, les acides et vinaigre. Ni décoloration, ni corrosion.

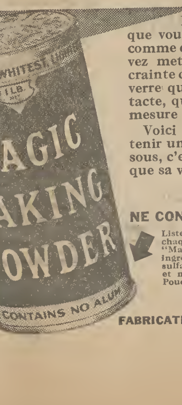

Il y a probablement longtemps que vous désirez une tasse à mesurer comme celle-ci, dans laquelle vous pouvez mettre des liquides chauds, sans crainte de la voir se briser—une tasse en verre qui garde toujours sa forme intacte, qui paraît toujours neuve et qui mesure avec précision et commodité.

Voici pour vous une occasion d'obtenir une telle tasse pour seulement 25 sous, c'est-à-dire pour beaucoup moins que sa valeur véritable.

Voici l'unique raison pour laquelle nous faisons cette offre généreuse. Nous voulons que chaque ménagère fasse l'essai de la "Magic" et se rende compte des résultats qu'elle peut obtenir avec cette poudre à pâte supérieure.

Pour obtenir la tasse, vous n'avez qu'à acheter une boîte de "Magic" chez votre épicier et à nous en envoyer l'étiquette avec 25 sous. Mais hâtez-vous, car cette offre n'est faite que pour une période limitée.

NE CONTIENT PAS D'ALUN
Liste complète des ingrédients sur chaque boîte. La Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni ingrédient nuisible. (L'alun est un sulfate d'aluminium et de sodium et n'est jamais employé dans la Poudre à Pâte "Magic".)

FABRICATION CANADIENNE

FORMULE DE COMMANDE
Poudre à Pâte "Magic", Montréal, P.Q., Boite postale 7.
Veuillez m'envoyer, frais d'expédition payés, une tasse à mesurer de 8 onces en PYREX, avec garantie de 2 ans contre toute possibilité de bris sous l'effet des liquides chauds. Ci-inclus 25¢ et l'enveloppe d'une boite de "Magic", n'importe quelle grandeur.
Nom.................
Adresse.................
Localité................. Province.................
Cette offre sera valable aussi longtemps que nous pourrons disposer de ces tasses en PYREX; elle est limitée au Canada seulement.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

****

Albertville

DECES

Le 7 mai dernier, décédait pieusement Mme Henri Pellerin, née Adélia Bourque, à l'âge de 49 ans et 11 mois. Elle souffrait depuis un an d'un cancer au côté gauche, maladie qu'elle supporta toujours avec une patience vraiment héroique.

Mme Pellerin s'était toujours fait remarquer par sa grande bonté. Elle était une catholique convaincue, et sa perte est d'autant plus sensible qu'elle était une des pionnières de la paroisse.

Le service fut chanté par le R. P. Pilon, O.M.I.,au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les Dames de Sainte-Anne assistaient en groupe.

La levée du corps se fit à la demeure de la défunte, et, de là on se rendit à l'église en procession. En premier lieu venaient les Enfants de choeur; puis, le R. P. Pilon, accompagné des RR. PP. Levasseur et Michalik; puis les Dames de Sainte-Anne, bannière en tête, enfin, le cercueil, suivi des parents et amis de la défunte. Les porteurs étaient MM. Léandre, Calixte et Emile Brassard, et Albert Provencher.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son époux, cinq garçons: Lorenzo, Robert, Jean, René et Clovis, et cinq filles: Marie-Ange, Berthe (Soeur Marie-Ange, des Soeurs de l'Enfant-Jésus), Henriette, May et Noéma; elle laisse aussi cinq frères et une soeur, qui demeurent dans l'Est.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

TEMPETE

Le vent s'est fait terriblement sentir ces jours derniers. Jeudi après-midi, des nuées s'élevaient menaçantes, mais tout le monde se réjouissait de voir enfin venir la pluie toujours si ardemment attendue. L'on fut bien désappointé de voir s'élever une tempête de poussière comme l'on n'en avait jamais vu ici.

Une conflagration fut à craindre pendant un certain temps, car quelqu'un avait, avant que le vent ne s'élève, mis le feu à un meulon de paille, et le vent se mit à charroyer la flamme de tous côtés. Heureusement, le feu ne causa aucun dommage; seul le vent transporta quelques toits de greniers ou d'étables. Plusieurs se demandent si leurs semences ne sont pas rendues bien loin dans l'Est. Espérons que non!

GRAVELBOURG

TEMPERATURE ET SEMAILLES

Depuis le commencement du mois, le temps fut à la pluie. Pendant trois jours, du 1er au 3 mai, les cataractes du ciel s'ouvrirent comme dirait le chroniqueur de la Bible. Durant toute la semaine du 1er au 7, chacun et surtout nos fermiers trouvèrent le soleil bien timide. Par contre, la semaine suivante fut venteuse. Cela nous rappelait les mauvaises années! Bien que la terre fût bien détrempée dans tout le district, le vent souleva et transporta une poussière aveuglante pendant plusieurs jours. Tantôt c'est de la poussière de Willow-Bunch, tantôt c'est celle de Ponteix et de Val Marie, du moins, à ce qu'en disent les experts! On ne saurait encore apprécier le dommage que cela a causé aux emblavures. Les chaumes débarrassés de force de leurs chardons secs, furent livrés à la merci du vent.

* * *

FETE AU JARDIN

Le 8 mai, on fêtait le R. P. Veilleux, aumônier de la J. S. C. (Jeunesse Scolaire Catholique) et des religieuses Oblates au Jardin de l'Enfance. Le héros de la soirée était entouré du R. P. Leclerc et du R. P. Lemieux du collège, de plusieurs séminaristes et d'une vingtaine de Jécistes du collège. L'auditoire assista charmé et émerveillé aux manifestations variées du talent de nos jeunes du Jardin. Il faut entendre et voir chanter, jouer et parler les bambins du Jardin pour avoir des modèles de simplicité, de belles manières et de beau parler. Et tout cela dans le but très sincère de remercier l'aumônier de la maison et de la J.S.C. et souvent partenaire de ses jeux. Le R. P. Leclerc même dut parler et ne ménagea pas ses félicitations aux élèves et aux religieuses qui se dévouent avec un succès si patent à l'éducation et à l'instruction des adolescents de demain.

* * *

DECES

La mort fait rage à Gravelbourg. En l'espace de quelques jours, l'implacable moissonneuse frappait le jeune Adrien L'Heureux de la paroisse; MM. Roland Paquin et Fred Monbriand de Gravelbourg victimes du cancer; M. Peter Patton de Laflèche.

* * *

FETES PROCHAINES

Il parait que le collège prépare quelque chose de simplement extraordinaire pour la St-Jean-Baptiste.

PRUD'HOMME

Mardi, le 3 mai, Mme Henri Marcotte est revenue de l'hôpital après avoir subi une grave opération de l'appendicite. Elle est bien maintenant.

* * *

Samedi, le 7 mai, Mme Gilliard a reçu le Sacrement de l'Extrême-Onction. Elle a été bien malade de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Elle est un peu mieux maintenant, mais sa santé laisse beaucoup à désirer.

* * *

Dimanche, le 8 mai, la section Jéciste de Prud'homme a offert à toutes les mamans du district de l'école Vester, un thé, à la salle paroissiale, à 3 heures et demie de l'après-midi. Mlles les Jécistes ont voulu fêter "le jour des Mères" d'une manière digne, aussi, ont-elle amusé les mamans par des morceaux de musique, des récitations, des chants et même par un discours approprié aux circonstances. Puis, Mme Aimé Masson a bien voulu lire dans les tasses de thé de chaque personne présente, au grand plaisir des convives. Enfin, avant de quitter la salle paroissiale, les mamans sont allées examiner l'exposition des cadeaux que leurs enfants leur offraient et elles ont pris ce qui leur revenait.

* * *

Jeudi, le 12 mai, vers 6 heures du soir, il nous est arrivé de l'Ouest (ne riez pas, c'est grave), toute la bonne terre, bien cultivée, des fermiers. Il a fait noir pendant près d'une heure, après quoi quelques gouttes de pluie sont tombées afin d'avoir le plaisir de fixer la poussière en forme de boue sur nos fenêtres. Ce n'est pas drôle, je vous assure. En plus, nous allons être pris pour des voleurs... et le pire ... c'est que la poussière, sans demander notre permission, est entrée, ainsi qu'une intruse, avec profusion dans chacune de nos maisons et a laissé ses traces partout. Que voulez-vous qu'on fasse? Nous l'avons ramassée soigneusement pour nous en débarrasser. Maintenant elle est retournée en cendre. Plus moyen de restituer. Que vont dire les fermiers de l'Ouest des gens de Prud'homme?...

* * *

Dimanche, le 15 mai, M. et Mme Jean-Baptiste Grimard ont fait baptiser un garçon, sous les noms de Joseph, Alexandre, Robert. Le parrain est M. l'abbé Alexandre Grimard, par procuration. La marraine est Mlle Marianne Grimard.

BELLEGARDE

Dimanche, 8 mai, après une sombre journée de grand vent et de poussière, terminée par quelques averses de pluie, nous avons eu en la salle paroissiale, une soirée récréative avec partie de cartes. Les 1ers prix ont été gagnés par M. André Sylvestre et Mlle Régina George, les prix de consolation ont été attribués à Alcide Sylvestre et à Mme Félix Sylvestre.

Coïncidence curieuse, un sac de farine de 100 livres a été gagné par Mlle Jeanne Goflot et sa soeur Agnès avait gagné le même prix deux semaines auparavant.

Pendant cette même soirée, a été renouvelé le comité paroissial de l'A.C.F.C. Les suivants ont été élus: Président: M. Gilbert Mahin; Vice-président: M. Lionel Paulhus; Secrétaire: M. Joseph Sylvestre; Directeurs: MM. Fernand Petit, Ernest George et Romuald Moison.

* * *

Lundi le 9 mai au Community Hospital à Antler, Mme Salomon Roussel a subi une opération assez grave. Aux dernières nouvelles reçues, Mme Roussel est assez bien dans les circonstances.

MONTMARTRE

Nous offrons nos plus sincères félicitations à notre dévoué Pasteur à l'occasion de son investiture comme Prélat Domestique de Sa Sainteté. Cette heureuse nouvelle fut annoncée publiquement dimanche le 8 mai dernier du haut de la chaire.

Cet honneur est bien mérité après de 35 années de service à l'Eglise, dans des circonstances bien souvent difficiles. Monseigneur Thériault, veuillez accepter nos humbles voeux de santé, de paix et de bonheur, pour de nombreuses années à venir.

Plusieurs comités paroissiaux se sont occupés de l'organisation des fêtes, entre autres, le comité de l'A.C.F.C., sous la présidence de M. J.-M. O'Shaughnessy.

* * *

Les autres membres du comité paroissial de l'A.C.F.C. sont: Vice-président: M. Ludovic Ferraton; Secrétaire-trésorier: M. Donat Robert; Conseillers: Mme L.-P. Côté, Mlle Yvonne Ecarnot, MM. Wilfrid Beaudin, Emilien Labrèche et Georges Lévesque.

* * *

Les élections approchant, les partis politiques reprennent leur activité. Les libéraux se sont formé un comité, composé de MM. L.-P. Côté, A.-T. Breton, Art. Coolican, Régis Ferraton, Adélard Rioux, Lucien Vertefeuille, Ludovic Goulet, Jean Perron et Jos. Malach.

Une délégation a été envoyée à l'assemblée d'Indian Head.

Examens de français de l'A. C. F. C.

DONS RECUS

Mgr Henri Kugener, P.D., V.G., Willow-Bunch	Volumes
M. J.-E. Ouellet, Domrémy	2.00
Ecole Bégin, Albertville	.75
Ecole St-Maurice, Bellegarde	1.50
Hon. Juge Turgeon, Régina	5.00
Un ami de la cause, Laflèche	3.00
Ecole du village de Coderre	2.50
Ecole privée Authier, Laventure	.50
Famille Eugène Cadrin, St-Hippolyte	1.00
M. l'abbé J.-E. Branch, Gravelbourg	2.00
M. l'abbé A. Rousseau, Cadillac	Volumes
R.P. M. Rossignol, Ile-à-la-Crosse	2.00
Couvent de North-Battleford	2.50
Couvent de Ponteix	4.90
Ecole Brightside, Saint-Front	1.00
Ecole du village de Zénon-Park	4.15
M. Edmond Bilodeau, Laflèche	1.00
Ecole La Marseillaise, Zénon-Park	1.80
Ecole Tréasure, Zénon-Park	.30
Ecole séparée de Meyronne	4.40
Un ami de Léoville	1.00
Ecole Barrierville, Pré-Ste-Marie	.25
Les Religieuses de l'Assomption, Battleford	1.00

Nos plus vifs remerciements à ces généreux bienfaiteurs.

Et vous, qui venez de lire cette liste, ne nous enverrez-vous pas également votre obole, si modeste qu'elle soit, pour aider à soutenir l'oeuvre de l'Enseignement du Français en Saskatchewan.

Nous avons absolument besoin de l'appui de tous. L'union fait la force et les petits ruisseaux les grandes rivières.

Adresser les offrandes au Secrétariat de l'A.C.F.C. Vonda, (Sask.)

SPIRITWOOD

La journée d'études sociales

Nombreuses adhésions

La journée d'Etudes Sociales à Spiritwood n'est pas encore fixée. On attend toujours la date des élections provinciales pour choisir le dimanche le moins rapproché de cet événement politique. Déjà de nombreuses adhésions montrent l'intérêt que suscite la journée d'Etudes dans tous les rangs de la société. Le lecteur pourra en juger par les extraits de lettres suivants:

* * *

La Cité Vaticane, 7 fév. 1938

Le Saint-Père exprime son appréciation à M. l'abbé Burrell et aux fidèles de sa paroisse et leur transmet la bénédiction apostolique.

Cardinal Pacelli,
Sec. d'Etat de Sa Sainteté.

* * *

Québec, 14 mars 1938.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve est très heureux d'apprendre la tenue chez vous d'une journée sociale et vous en félicite cordialement.

Il prie Dieu de bénir votre labeur, tous les travaux qui seront donnés à cette "journée" et tous ceux qui y participeront.

Le secrétaire, Bruno Desrochers,
Prêtre.

* * *

Prince-Albert, Sask., 28 jan. 1938

Cher M. le curé,

J'approuve hautement votre projet; c'est une idée généreuse dont je vous loue. Cette idée est belle et fera du bien.

Bien vôtre en N. -S.

R. Duprat, o.p., Adm. Apost.

* * *

Le Caire, Egypte, 3 fév. 1938

Cher Monsieur le Curé,

Je serai avec vous par la pensée. Je suis si heureux de voir que l'apostolat laïc vous tienne tant à coeur. Que le bon Dieu bénisse votre "journée" d'études. Longue vie à Pie XI.

Avec mes meilleurs amitiés,

H. Politi,
Prés. des chemins de fer de l'Etat.

Mwuinkau, Ceylon, 15 fév. 1938

Mon cher ami,

Je vous félicite et je prie que ces sortes de Congrès se répandent dans le monde.

V. Tarcisius, O.M.I.

Shell River, 12 fév. 1938.

Mon cher Curé,

J'approuve de tout coeur l'heureuse idée que vous avez de tenir bientôt dans votre paroisse une journée d'études sociales catholiques. Vous avez dès maintenant mon adhésion complète et j'y serai, si posible. Aussi j'inviterai fortement mes fidèles à y assister en plus grand nombre possible, ils ne pourront en tirer que d'utiles et salutaires leçons pour le conduite à venir.

J.-A. Morneau, ptre.

* * *

Hudson Bay Jct. 2 jan. 1938

Cher Monsieur le Curé,

Que le bon Dieu bénisse votre zèle et votre "journée" d'études. Que de bien vous feriez si vous pouviez paurcourir toutes nos paroisses pour nous parler des immortelles Encycliques de Pie XI.

Lucien Bayet.

* * *

Collège des Jésuites,
Edmonton 29 avril 1938.

Cher Monsieur le Curé,

Les journaux annoncent une "Journée" d'Etudes Sociales chez vous. Je fais des voeux pour le succès de ce congrès d'Action Catholique.

F.-X. Bellavance, S.J.

Prince-Albert, 10 mal 1938

Cher Père Burrell,

J'admire votre activité et trouve que votre plan d'études sociales suivies d'une démonstration de foi est tout simplement grandiose. Vous pouvez sûrement compter sur mes humbles prières pour les succès de la belle oeuvre que nous entreprenez.

L. Belleau, ptre.

Vonda, Sask., 6 mai 1938

Cher Monsieur le Curé,

Je serai heureux de vous apporter par ma présence le témoignage de mon admiration pour le beau travail que vous entreprenez et de contribuer, dans une petite mesure au moins, à la participation du laïcat au travail du clergé. Il est si important que les deux se donnent la main pour le mener à bien.

Antonio de Margerie, Sec. A.C.F.C.

* * *

MM. les curés Grimard, Leoville; Paradis, Laventure; Girouard, Richard; Coursol, Jack Fish; Mollier, St-Hippolyte; Boucher, Wakaw; R. P. Beaudry, Aldina; Auclair, Fairholme; Mgr Joyal, Debden; Mgr Desmarais, Duck Lake; R. P. Valois, Prince-Albert; R. P. Le Tarte, Prince-Albert ont envoyé de précieux encouragements. MM. Georges Hébert, avocat, Meadow Lake; Georges Durette, Shell River, René Nogue, Albertville, Omer Demers, M.L.P., Debden et une foule d'autres personnalités ont fait part de leur enthousiasme.

Bel éloge des Acadiens par la "Croix"

PARIS.— "Il est un autre peuple français, nos frères d'Acadie, qui va pouvoir à bon droit s'unir à nos festivités" écrit le journal la "Croix" à propos de la célébration cette année du troisième centenaire du voeu de Louis XIII consacrant la France à la Vierge.

Le journal catholique rappelle le decret pontifical transmis à Mgr Mélanson, archevêque de Moncton, proclamant Notre - Dame-de-l'Assomption patronne des diocèses acadiens. Rappelant la douloureuse histoire du peuple acadien, la "Croix" cite un passage du document pontifical: "Le peuple que l'on nomme acadien, parti autrefois de France et ayant atterri au pays canadien, se glorifie à juste titre d'avoir courageusement et fidèlement conservé intact l'héritage très précieux de la foi catholique des ancêtres au milieu des adversaires et parmi les vicissitudes des temps passés".

Commentant ce passage le chroniqueur d'un journal parisien écrit: "Certainement les ancêtres des vieux Acadiens qui ont connu ces vicissitudes n'auraient pas désiré un plus bel éloge, une plus belle récompense de leur courage, de leur constance et de leur confiance dans leurs destinées placées dans les mains de leur céleste protectrice".

La "Croix" rappelle toutes les manifestations du culte particulier de la sainte Vierge au pays d'Evangéline depuis la fondation de la colonie jusqu'en 1881 où les Acadiens la choisirent officiellement comme patronne. "Les chefs d'alors, conclut la "Croix", dans ce geste à jamais inoubliable, ne faisaient que répondre aux aspirations populaires et totales d'un peuple qui s'était placé depuis toujours sous la douce et maternelle protection de la Vierge de l'Assomption".

Pour un meilleur usage!
CHEMISES DE TRAVAIL G.W.G.
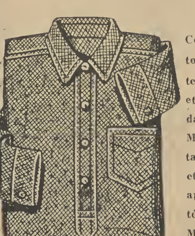
Ces chemises de travail ont tout ce que vous pouvez attendre de bonnes chemises — et que vous trouverez toujours dans les chemises G. W. G. — Matériel de bonne qualité — taille parfaite — coupe large et ample — durabilité — chic apparence. — Chambrays, matériel de bonnes marques. — Mesures 14½ à 18.
Prix $1.00 à $2.50
RALPH MILLER LTD.
915 Ave Centrale Prince-Albert.

LES PIEDS DES DANSEURS
Demeurent Souples, Secs et Frais Lorsque Frictionnés avec le
LINIMENT MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
Agents vendeurs: Harold F. Ritchie & Co., Limited, Toronto. 77F

La North Star Lumber Co. Ltd.
a une ligne complète de nécessaire de construction et de chauffage.
Allez à la cour la plus rapprochée de chez vous quand vous avez besoin de quelque chose pour une bâtisse neuve ou pour réparations.
North Star Lumber Co. Ltd.
D'OU VIENT LE BON MATERIEL
Cour de P. A. J. P. Hepburn, gérant

BOHEMIAN SELLS ON ITS MERIT and MERITS its SALES
Feeling Fagged? then you'll enjoy a glass of
BOHEMIAN Style LAGER

When energy is low and your throat is parched, spring back to normal with a glass of Bohemiam Style Lager Here's a beer that offers you the utmost in flavor and enjoyment!
59-8
PRINCE ALBERT Prince Albert Breweries Limited SASKATCHEWAN

Modern Bread Company, Ltd.
PAIN "SOM-MOR"
Chez tous les épiciers.
Envoyez votre commande
Devenez notre agent
Prince-Albert, Sask.
Tél. 2838

Le Magasin de Linge pour Dames
le plus complet en Saskatchewan
Grand assortiment et prix très modérés
MORGAN'S
Avenue Centrale Prince-Albert

NOUS PARLONS FRANCAIS
Prescriptions remplies avec soin
Vous trouverez ici tout ce qui s'achète dans une pharmacie
PHARMACIE
Bamford
En face du magasin Woolworth
TELEPHONE 2011

Accessoires pour AUTOS
de toutes marques
Si votre auto a besoin de réparations, venez nous voir.
Nos prix vous surprendront
New Auto Wreckers
Tél: 2262 151 Rue River
Prince-Albert, Sask.

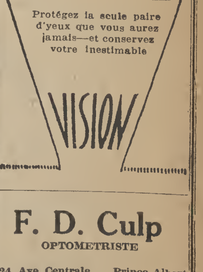

F. D. Culp
OPTOMETRISTE
924 Ave Centrale, Prince-Albert